

Transitions

S'il fallait résumer cet air d'octobre, l'on pourrait dire que nous savons de mieux en mieux d'où nous venons, mais pas vraiment, ou même pas du tout où nous allons. Chaque jour nous apporte son lot de révélations sur l'ordre – ou plutôt le désordre – du monde tel qu'il fonctionnait le 11 septembre, modelé par la guerre froide et le partage néocolonial, livré à une finance devenue folle, qui se donnait des airs de « pensée » unique.

Vidant partiellement son sac, l'ex-PDG d'Elf Loïk Le Floch-Prigent confirme de tels dysfonctionnements. Mais aussi la mission parlementaire d'enquête sur la délinquance financière, à propos de la City londonienne. Plus généralement, le système bancaire occidental est globalement consentant aux criminalités mafieuses ou terroristes qui le gangrènent ou l'assaillent. On pourrait encore évoquer les armes biologiques fabriquées par l'Afrique du Sud de l'apartheid avec la complicité américaine. Etc.

La plus grosse inquiétude, c'est que les Etats-Unis (et leurs alliés de plus ou moins bon gré) semblent n'imaginer de parade à l'attaque subie que dans la répétition de la guerre totale contre le communisme. Avec le même type d'instruments et de manipulations, modifiés seulement par l'apport de technologies nouvelles qui les rendront plus périlleux encore.

On voit déjà le *Wall Street Journal* menacer « *les anticapitalistes comme José Bové, qui ont utilisé la violence pour s'attaquer à la propriété* ¹ ». Les appels se multiplient à lever les quelques interdits éthiques assignés sur le tard à la CIA. Parmi les pires tyrans d'Afrique et d'ailleurs, c'est à qui s'enrôlera le premier dans la croisade antiterroriste, pour cultiver tranquille ses cruautés et prédatons ordinaires. La Françafrique se régale : c'est reparti comme en 1960. À se laisser emporter par ce flot d'absurdités, on irait droit dans le mur. Seule incertitude : lequel, parmi tant d'impasses ?

Or, si l'on doit quelque chose aux victimes du 11 septembre, comme à toutes celles de la cupidité ou l'orgueil humains, c'est bien de ne pas continuer les mêmes conduites d'échec – plus vulgairement, de ne pas recommencer les mêmes conneries. Dans l'actuelle « gouvernance » mondiale, de raccroc, plusieurs bugs majeurs accentuent l'iniquité déjà insupportable des relations internationales. Un logiciel pousse-au-crime.

Nous n'en traiterons pas ici ². De plus en plus de gens cherchent à les corriger, ou militent en ce sens : ils ne seront pas tous intimidés, n'en déplaise au *Wall Street Journal*. Insistons seulement, dans cette phase de transition, sur l'importance du travail de mémoire : il permet de résister au culte marchand de l'instantané, cette négation du politique ; surtout, il mobilise un concentré d'expérience historique qui nous fera mieux pressentir, à tâtons, la qualité des chemins d'avenir.

Contentons-nous à cet égard de citer deux propos récents sur les relations franco-maghrébines. Symbole de la solidarité avec les jeunes beurs, Christian Delorme dit avoir compris le danger des islamistes radicaux quand il a vu « *qu'ils coupaient les filiations, les jeunes de leurs parents, en leur expliquant qu'ils ne pratiquaient pas le bon islam* ³ ».

Invitant à une autre forme d'amnésie, l'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement n'a pas craint de mêler sa voix à la contestation, par la droite la plus obtuse, de la commémoration du massacre de plusieurs centaines d'Algériens à Paris, le 17 octobre 1961. L'argument est typiquement françafricain : « *Il n'y a rien à gagner à sempiternellement gratter nos plaies. Le peuple français a besoin de garder une raisonnable estime de lui-même pour pouvoir continuer son histoire* ⁴ ». Il y aurait tout à perdre au contraire à poursuivre une histoire fondée sur le déni, sans gardes-fous, prête à répéter le pire.

Rendant hommage en ce numéro à Mongo Beti, passé ce mois-ci sur une autre rive, nous observons à quel point le travail de mémoire rend un esprit limpide.

1. Cité par *Courrier international* du 04/10/2001.

2. *Survie* y travaille avec l'association *Bien public à l'échelle mondiale*, qui va publier prochainement un premier ouvrage.

3. Interview au *Progrès* (Lyon), 16/10/2001.

4. Interview au *Parisien*, 18/10/2001.

SALVES

Signé Biya

Le chef de l'État **camerounais** Paul Biya a nommé 10 nouveaux généraux le 25 septembre (passant de 15 à 25). Il a promu général de division Philippe Mpay, mis en cause dans l'interminable litanie des exécutions extra-judiciaires à Douala, métropole frondeuse. Impunies malgré le signalement de fosses communes, les exactions prospèrent.

Au Cameroun anglophone, la police a tiré sur une manifestation le 1^{er} octobre, faisant 3 morts et 5 blessés. Cette partie occidentale de l'ancien Kamerun allemand n'a toujours pas digéré d'être rattachée de force à la Françafrique, voici quatre décennies.

C'est au Cameroun que la répression coloniale fut la plus insoutenable. Créature d'Elf et du réseau Foccart, Paul Biya montre qu'il ne répugnera pas aux piqûres de rappel. Sous l'œil de la coopération militaire française.

Adieu Alexandre

L'écrivain Mongo Beti est décédé dans la nuit du 7 au 8 octobre. Il laisse son peuple, et nombre d'entre nous bien au delà des frontières du Cameroun, orphelins d'une grande plume et d'un grand combattant pour la vérité et pour la justice.

Notre ami Alexandre Biyidi-Awala nous a quittés. Nous trouvons difficilement les mots pour dire notre peine [...]. Du jour où nous avons eu le grand privilège de compter parmi ses amis, nous avons été plus forts devant toutes les difficultés d'un combat commun. [...]

Ses fulgurants écrits restent, son engagement contre le néocolonialisme français sera relayé, son souhait d'une Afrique « libérée des apriorismes réducteurs » et « résolument décidée à ouvrir des chemins nouveaux et exemplaires dans la création » aboutira. Les douze ans de publication de sa revue *Peuples Noirs, Peuples Africains* sont la principale contribution en langue française à ce projet.

Sous le nom de Mongo BETI, il reste le paradoxal écrivain francophone dénonçant une francophonie du "degré zéro de la décolonisation". Il est le premier à avoir révélé au grand jour la « mafia foccartiste en Afrique » et son arme la plus redoutable « le silence, dont la loi implacable étrange sans recours le peuple camerounais ». Il est aussi le premier dans ce combat à avoir obtenu que la justice blâme sans ménagement l'État français, lors de la tentative en 1972 du ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin de censurer la parution de *Main basse sur le Cameroun*. Éclatante victoire qui aurait pu mettre un terme à la destructrice Françafrique, si elle n'avait été couverte par le silence des médias français. En effet, dès le début des années 70, Mongo Beti dénonçait les dérives criminelles de la politique africaine de la France en enquêtant sur les massacres commis par l'ex-coloniale en pays bamiléké, plus de vingt ans avant ses complicités dans le génocide au Rwanda.

Pour circonscrire cet écrivain impossible à compromettre ou à manipuler, Raymond Marcellin tenta de lui retirer sa nationalité française. Dix ans plus tard, Paul Biya tentera à son tour de lui ôter sa nationalité camerounaise. Mongo Beti avait promis d'être de retour au Cameroun le jour où un organe de presse lui permettrait de déclarer son opposition totale à un pouvoir à la solde d'une « France contre l'Afrique ». L'héroïque journal camerounais *Le Messenger* de Pius Njawé lui a apporté cette assurance. Malgré les humiliations, les intimidations et les violentes agressions en plein jour, Mongo Beti demeurera jusqu'à sa mort auprès de ses amis voués à la construction d'un Cameroun sorti exsangue d'une colonisation sanguinaire et d'une fausse indépendance tout aussi meurtrière.

Une fois encore, la mort nous prive d'un être dont l'amitié nous était indispensable et le soutien inestimable. Nous sommes extrêmement tristes mais nullement découragés. Il n'y a pas de mort politique pour des Hommes tels que Alexandre. Les justes sont immortels. [...] Tu es à jamais à nos côtés dans toutes les luttes auxquelles tu as donné un sens.

Communiqué de *Survie*, 10 octobre 2001

Mongo Beti a été enterré dans sa terre natale le 12 octobre, mais sans avoir cessé de déranger. Il a fallu que son épouse Odile résiste aux tentatives précoces de récupération, telle la remise d'une médaille présidentielle. Odile l'a refusée (bravo !). Mais le chef de village l'a acceptée, faisant l'éloge d'une dictature que l'écrivain n'avait cessé de combattre.

Alexandre a pu quand même faire distiller à ses obsèques un petit air de liberté, *Tickle Toe* de Lester Young, qui l'avait tant bercé. Musique légère du poète, désamorçant les hymnes officiels.

Modèles électoraux

L'Agence intergouvernementale de la francophonie sombre dans le discrédit politique : elle n'a pas trouvé mieux que d'organiser à Brazzaville un « Séminaire international sur les processus électoraux dans l'espace francophone », chez le Milosevic d'Afrique centrale, Denis Sassou Nguesso.

Lors de son discours d'ouverture, le ministre **congolais** de la Justice a indiqué qu'il allait s'inspirer de l'expérience des autres pays francophones pour organiser les futures élections générales dans le pays ! Quand on sait comment la fraude généralisée prolonge depuis une décennie les dictatures des ex-colonies françaises...

Pour que tout soit clair, le ministre fait fi des observateurs indépendants : « *Il faut donner à l'administration territoriale la place qui lui revient dans l'organisation des élections* » et « *ne pas recourir de façon définitive à des amateurs, sans maîtrise aucune de la science, de la méthode et de la culture d'une question aussi cruciale que l'organisation des élections* » (AFP, 07/10/2001). Effectivement : si on loupe la manip', il ne reste plus qu'à faire une croix sur le pouvoir !

Plaintes ennuyeuses

Ce qui devait arriver arriva : trois résidents belges d'origine congolaise ont porté plainte à Bruxelles contre **Denis Sassou Nguesso**, plainte confiée au juge Damien Van Der Meersch (qui traite les dossiers rwandais). Pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, tortures, arrestations arbitraires et enlèvement.

Les plaignants visent également la personne morale **TotalFinaElf** : ils entendent démontrer qu'elle a participé aux nombreux crimes perpétrés par les troupes de Sassou II. La compagnie pétrolière est sûrement ennuyée de cette contre-publicité. Mais cela l'incitera peut-être, enfin, à admettre que tout n'est pas permis. (*Le Soir*, 12/10/2001 ; RFI, 15/10/2001).

S'agissant des auteurs ou responsables présumés du **génocide rwandais** résidant en France, l'obstination des victimes, de la Communauté rwandaise de France et de *Survie* (parties civiles), ainsi que de leur avocat William Bourdon, a fini par payer : le 26 septembre, la Cour de Cassation a décidé le regroupement des plaintes à Paris, auprès d'un seul juge d'instruction. Six ans après la Belgique, la justice française aura-t-elle enfin son "Van Der Meersch" ?

Déby ennuyé

Pour le vainqueur probable (mais évincé) de l'élection présidentielle tchadienne, le député Ngarléjé Yorongar, il s'agit du premier vrai succès politique depuis le scrutin avorté : il avait saisi le "Panel d'inspection" de la Banque mondiale sur les dérives du projet pétrolier ; le 1^{er} octobre, la Banque a accepté que le Panel conduise une enquête.

Deuxième mauvaise nouvelle pour Déby (dont les "actions" sont en chute dans le "village franco-africain") : un rapport d'*Amnesty*, publié le 16 octobre. Ce réquisitoire contre les tortures et exécutions perpétrées sous la dictature d'Hissène Habré, le prédécesseur de Déby, ne s'en tient pas là : « *Les mêmes pratiques, les mêmes violations, voire les mêmes auteurs sont réapparues* ». La sinistre DDS (Direction de la documentation et de la sécurité) de Habré a été remplacée par l'ANS (Agence nationale de sécurité) sans que soit « *modifié le caractère répressif de cet organe* ». *Amnesty* ajoute que des officiers de la DDS ont été formés par la France et les États-Unis...

La veille, une délégation du patronat français était venue proposer sa coopération : « *Le Tchad, grâce au projet pétrolier qui est en cours, a besoin de moyens. [...] Notre présence ici a pour but de voir comment nous pouvons participer au développement* » du pays (AFP, 15/10/2001).

Rejointe par Michel Roussin, le « Monsieur valises » de Jacques Chirac devenu « Monsieur Afrique » de Bolloré, la délégation a gagné un autre paradis de l'or noir et des tortionnaires : la **Guinée équatoriale**. Il y a aussi de belles forêts, pour faire feu de tout bois.

Feu vert pour le Soudan

L'ancien pétrolier George W. Bush ne pouvait qu'être accessible au lobby US pro-soudanais, dès lors qu'en cette contrée le pétrole coule à flot. Il aurait pu demeurer très réservé face à un régime qui fut longtemps le grand allié financier de Ben Laden (la CIA le fut aussi !). Mais comme Khartoum a eu l'habileté de dénoncer cette complicité, du moins en apparence, voilà le Soudan réhabilité : les États-Unis ont levé leur veto à la suppression des sanctions, légères, que l'ONU infligeait encore à ce pays.

Paris est aux anges : cela fait bientôt dix ans que le duo Mitterrand-Pasqua a initié cette réinsertion. Le préfet Bonnet assure même¹ avoir vu un document ultra-confidentiel selon lequel en 1994, en échange du terroriste Carlos, Paris aurait fourni des drones (avions sans pilote) au régime islamiste.

Seules et éternelles victimes, les populations du Sud, colonisé, et des zones pétrolières, nettoyées. « *Dans un rayon de 300 kilomètres autour des puits à exploiter, les villages sont bombardés, les villageois mitraillés, puis les forces terrestres, armée ou milices, brûlent les maisons après avoir attaché les personnes âgées à l'intérieur, tirent sur les fuyards ; les femmes sont violées ; les récoltes sont incendiées, le bétail pillé* ». Des « crimes contre l'humanité », dénoncent 70 associations européennes (dont l'ACAT, la Cimade, le Secours catholique...), qui mènent campagne pour « *La Paix d'abord. Le pétrole alimente la guerre au Soudan* ».

Le ministre Charles Josselin, en partance pour Khartoum, s'est réjoui d'y pouvoir, enfin, « parler de la coopération » franco-soudanaise (*Marchés tropicaux*, 12/10/2001).

1. Dans son livre *À vous de juger*, Flammarion, 2001, p. 47-48.

Compaoré trop honoré

D'où vient que le rectificateur de Thomas Sankara et du journaliste Norbert Zongo – deux des plus grandes figures de l'Afrique moderne –, l'allié de Jonas Savimbi, de Charles Taylor et des amputeurs sierra-léonais, l'escamoteur de l'or burkinabé... soit toujours si chaleureusement accueilli en France (jusque dans les mairies socialistes de Grenoble et Lyon) ? Pas plus que pour Sassou Nguesso, le pouvoir de séduction naturelle ne saurait suffire. Les fraternités dévoyées de la Françafrique sont une meilleure explication. Mais on n'oubliera pas qu'en 14 ans de règne, Compaoré a hissé sa capitale en carrefour de trafics illicites. Les réseaux adorent.

Reporters sans frontières n'adore pas. Avec eux, le beau Blaise a moins bonne presse : ils ne lâchent pas la mémoire de leur collègue Norbert Zongo, assassiné fin 1998 par les soudards présidentiels. Ils ont tenté, en vain, de faire alpaguer l'insolent visiteur par la justice française. Mais celle-ci reste attachée à l'immunité des chefs d'État en exercice... Celui du Burkina affirme avoir reçu « *des assurances des autorités françaises* » (*Le Monde*, 18/10/2001). Montant de la prime ?

Le Collectif de France Affaire Norbert Zongo (Cofanzo) maintient lui aussi une pression de longue haleine, en lien avec la société civile burkinabè. La manifestation qu'il a co-organisée à Paris le 19 octobre est un caillou de plus dans la botte de l'usurpateur, qui sait quelque part que son peuple n'oubliera jamais.

Pulsions dinosauriennes

Au pouvoir depuis 18 ans (suite à un coup d'État, puis à deux élections truquées, en 1993 et 1998), le président **guinéen** Lansana Conté n'a constitutionnellement plus le droit de se représenter en 2003. Qu'à cela ne tienne ! Un référendum a été annoncé pour le 11 novembre, afin de rectifier la malséante constitution.

On sait qu'un autre dinosaure françafricain, le **Togolais** Eyadema, grand ami de Jacques Chirac, est fortement tenté par une entourloupe analogue (cf. *Billets* n° 95 et 96).

Même scénario en **Tunisie**. Président depuis 1987, en principe non rééligible, Zinedine Ben Ali a répondu dès à présent « à l'appel du devoir » : il se représentera en 2004.

Indispensable Guelleh

Le dictateur **djiboutien** Ismaël Omar Guelleh a encore moins de souci à se faire. Les Français savaient gré à ce policier cynique, brutal et corrompu de tenir d'une main de fer le petit pays entourant leur principale base militaire d'Afrique. Mais il se trouve que Djibouti est aussi, sur ce continent, l'une des bases portuaires et aériennes les plus proches de l'Afghanistan... Sans trop consulter Paris, les Américains ont obtenu du serviable Guelleh le droit d'y installer avions et commandos (*Le Canard enchaîné*, 26/09/2001).

Rêvons...

Trois pays francophones embarqués dans des conflits internes plus ou moins sanglants cherchent à sortir de l'impasse : le Burundi, les Comores, la Côte d'Ivoire. Des processus de réconciliation y sont stimulés par les bailleurs de fonds, les des aumônes budgétaires et aides humanitaires.

Les deux premiers pays ont longtemps semblé des cas désespérés. Le **Burundi** détenait presque un record de désespoir. Pourtant malade, Nelson Mandela s'obstine à l'en faire sortir. Il se pourrait qu'une force interafricaine vienne essayer de garantir des mœurs politiques moins assassines. Une période de transition de 3 ans pourrait commencer le 1^{er} novembre, tentant un partage du pouvoir. « *I have a dream...* », disait Mandela après Luther King. Rêvons donc à l'étape suivante, même si le contexte de la région des Grands Lacs est tout sauf irénique.

Dans l'**archipel comorien**, les subdivisions semblaient ne pas cesser de s'ajouter aux divisions. Là aussi on pouvait désespérer de sortir d'un émiettement ruineux. Il semble cependant que des voix sages aient peu à peu réussi à tempérer les joutes au pouvoir dans les deux îles principales, la Grande Comore et Anjouan. Dans cette dernière, l'éviction du putschiste

Abeid par un « Comité politico-militaire de transition », dirigé par le commandant Mohamed Bacar, irait plutôt dans le sens de la réconciliation. Prochaine étape : l'adoption d'une nouvelle constitution, de type fédéral.

L'instrumentalisation des différences ethniques en Côte d'Ivoire peut paraître récente et peu meurtrière au regard du Burundi. Mais il a suffi de quelques mois pour attiser peurs et haines. La stratégie de conquête et de préservation du pouvoir présidentiel menée par Laurent Gbagbo y a une large part : il a délibérément écarté plusieurs belles occasions de calmer le jeu, voire en a rajouté dans la provocation.

Peu de monde souhaite ajouter à la somme actuelle de guerres africaines une explosion de la Côte d'Ivoire. Gbagbo a donc été pressé d'organiser un « Forum de réconciliation » – ouvert le 10 octobre, pour 2 mois. Espérons que les conseils de sagesse seront entendus de la classe politique ivoirienne. Elle a, à Brazzaville, l'exemple d'un pays détruit par la rumination des haines.

Appels à la paix

Dans le registre des espoirs un peu fous, relevons avec intérêt la pression croissante de la société civile angolaise et de l'Église catholique en faveur d'une fin de la guerre d'un quart de siècle entre le parti au pouvoir (le MPLA, aujourd'hui dirigé par le président Eduardo Dos Santos), et l'Unita de Jonas Savimbi. Comme si, enfin, un tiers parti parvenait à se rendre audible entre les deux rivaux mimétiques, frères siamois de la lutte finale.

On aimerait bien qu'au Congo-K se manifeste une telle pression, pour ramener les responsables politiques au sens des réalités – tragiques (voir *À fleur de presse*). Addis-Abeba n'a accueilli le 15 octobre qu'une première réunion "technique", tronquée, du dialogue intercongolais.

Lethier démasqué

La mode chez les Françafricains milliardaires et/ou barbouzards est de faire un procès en diffamation (ou pour « offense à chef d'État ») au président de *Survie*, F.X. Verschave. En particulier pour le livre *Noir silence* (Les arènes, 2001) – qui approche les 40 000 ventes, et va bientôt paraître en livre de poche. Avec deux buts constants : discréditer notre travail, nous ruiner en frais de justice, amendes, dommages et intérêts.

Pierre Lethier, ancien numéro 2 de la DGSE, s'y est mis (en même temps qu'il publiait chez Flammarion *L'argent secret*, cf. *Billets* n° 90). Selon lui, son implication dans la grosse affaire de corruption franco-allemande Elf-Leuna se résume à la juste rémunération d'un travail de consultant : 96 millions FF. Il dément avoir, en tant qu'agent prolongé, « porté » cet argent au profit de son ancienne maison et/ou d'hommes politiques français. Un exemple, selon *Noir silence*, de la constitution de « caisses noires » par les services secrets et/ou d'intervention dans la corruption des décideurs politiques français. Au plus haut niveau.

L'essentiel du procès qui s'est déroulé le 2 octobre devant la 17^e chambre correctionnelle a donc porté sur le fait de savoir si le colonel Lethier appartenait encore, lors de cette affaire, à la DGSE.

Pierre Marion, ancien patron de la DGSE et de Lethier, s'est signalé par sa dénonciation de la dérive affairiste de la V^e République. Il est venu témoigner en faveur de l'auteur. Octogénaire mais toujours incisif, il a évoqué les aises que prenait son ancien subordonné. Il a utilement rappelé comment on pouvait appartenir à la DGSE sans en porter l'insigne...

Puis les journalistes Brigitte Rossigneux, du *Canard enchaîné*, et Julien Caumer, auteur d'un livre de référence sur la corruption en France (*Les requins*, Flammarion, 1999, cf. *Billets* n° 76), ont indiqué pourquoi l'appartenance prolongée de Lethier à la DGSE allait de soi. Julien Caumer a même affirmé avoir vu la preuve écrite de son inscription parmi les officiers d'active de « la Piscine ».

Le colonel risque ainsi d'être débouté pour s'être plaint d'une diffamation envers un simple particulier, alors que c'est en réalité le fonctionnaire qui était mis en cause. Non content d'user de dissimulation, Pierre Lethier fuit aussi la justice de son pays – à laquelle il demande justice ! Il se dérobe au mandat d'arrêt émis contre lui dans l'affaire Elf. Le procureur l'a admis : ce n'est pas très bon pour son matricule.

Les avocats de l'auteur et de l'éditeur, Antoine Comte et Vincent Toledano, ont pu transformer en brèches béantes ces contradictions : curieuse exigence de vérité, à géométrie variable, de la part de quelqu'un qui a fait profession de la travestir ! Vers 19h45, une panne d'électricité a fait s'achever les plaidoiries dans l'obscurité, donnant une couleur de circonstance à ce procès d'un homme de l'ombre contre *Noir silence*.

Jugement le 30 octobre.

Lebranchu évolue ?

Nos lecteurs se souviennent que le parquet a fait appel du jugement de la 17^e chambre déboutant Omar Bongo, Idriss Déby et Denis Sassou Nguesso de leur plainte contre *Noir silence* pour « offense à chef d'État ». Le tribunal a jugé que ce délit était incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme.

Un certain nombre de députés ont posé des questions écrites ou envoyé des courriers à ce sujet à la ministre de la Justice, Marylise Lebranchu. Dans ses réponses, celle-ci se contentait jusqu'ici d'argumenter en faveur de ce délit archaïque. Or, dans une lettre du 4 octobre au député PS François Dosé, elle a remplacé cet argumentaire par un long exposé des attendus de la 17^e chambre. Comme si – en se gardant bien d'« intervenir dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours », elle commençait à trouver ces attendus plus pertinents que la traditionnelle apologie de la raison d'État. Saluons cette évolution.

Nezzar cerné

L'ancien parrain de la **junte algérienne**, le général Nezzar, a sans doute commis la même faute que les trois chefs d'État susnommés en portant plainte en diffamation contre Habib Souaïdia, l'auteur de *La sale guerre* (La Découverte). Assisté comme *Survie* par M^{es} William Bourdon et Antoine Comte, l'accusé a réuni une extraordinaire batterie de 35 témoins, qui feront certainement – les 12, 13 et 19 février 2002 – le procès de l'accusateur et des tortionnaires du régime.

Il n'est pas possible ici d'énumérer tous ces responsables d'organisations de défense des droits de l'homme, ces universitaires, journalistes, anciens responsables politiques algériens... Est annoncé aussi le célèbre juge antimafia Ferdinando Imposimato,

qui préfaça le livre. Et, pour la première fois à visage découvert, des militaires dissidents du MAOL (Mouvement algérien des officiers libres), sans doute les mieux informés. (Cf. pascal.iltis@ladecouverte-syros.com)

La France est d'autant plus embarrassée que le général avait dû fuir en avril une plainte pour tortures, déposée à Paris...

Bons points

– Kofi Annan et l'**ONU** ont obtenu le Prix Nobel de la Paix. Certains ne pardonneront jamais au premier son incroyable défaillance au poste de chargé des opérations de maintien de la paix durant le génocide rwandais (1994). Mais il faut néanmoins approuver la signification politique de ce prix. Au moment où les tentations sont grandes de faire passer sous la table les Nations unies, il était bon de rappeler qu'elles sont aujourd'hui le seul contrepoids légitime à une architecture mondiale unipolaire. Et la seule matrice juridique possible d'une institution cruciale en gestation : la Cour pénale internationale.

– Rendons hommage au député RPR **Jean-Pierre Delalande**. Membre du Comité de promotion et de soutien de *Survie*, il co-rédigea en 1989, avec quatre collègues PC, PS, UDF et UDC, la proposition de loi « contre la faim et pour le développement » destinée à réformer en profondeur une partie de l'aide publique française (une proposition peu à peu cosignée par 72 % des députés). Il y rallia officiellement son groupe, mais les Premiers ministres RPR (comme leurs prédécesseurs socialistes) refusèrent d'inscrire ce texte de loi à l'ordre du jour.

Jean-Pierre Delalande démissionne après 18 ans de mandat, écœuré par l'impuissance du Parlement sous la V^e République. Face à l'Assemblée, l'exécutif dispose de moyens de contrainte énormes. Il est lui-même phagocyté par une technocratie administrative « *tragiquement* » dépourvue de vision à long terme. « *J'ai souffert, beaucoup souffert de ne jamais être crédité d'aucun de mes actes. Dès qu'on défend une position différente de celle de son parti, on est soupçonné d'arrière-pensées mesquines ou intéressées* » (*Le Journal du Dimanche*, 30/09/2001). Vivement la VI^e République !

Fausse note

– La résolution 1373 votée le 29 septembre par le Conseil de sécurité de l'ONU a institué un **Comité antiterroriste** pour rassembler et analyser les informations. Composé des quinze pays membres du Conseil, il est présidé par la Grande-Bretagne, vice-présidé par la Russie, la Colombie et l'île Maurice (*Le Monde*, 07/10/2001). Les trois premiers pays sont des havres majeurs de la criminalité financière internationale. On peut donc supposer que l'antiterrorisme évitera en ce domaine d'envisager des mesures trop radicales.

La mission d'enquête parlementaire sur la délinquance financière, emmenée par les députés Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, vient justement de publier un rapport au vitriol sur **la City** et ses annexes (Gibraltar, Jersey, Guernesey, Man...), décrites comme « des sanctuaires de l'argent sale ». La place financière de Londres, la première au monde, « *s'assimile à un paradis judiciaire où il est impossible de savoir ce qui se cache derrière les sociétés offshore* », commente Montebourg.

Agenda

– *Survie* s'associe à la campagne *La faim justifie les moyens*, animée par *Agir ici*, en faveur d'échanges agricoles équitables. À l'occasion du Sommet de l'alimentation, de la réforme de la Politique agricole commune et des négociations de l'OMC, il est demandé aux autorités françaises et européennes de faire reconnaître et d'appuyer le droit des pays du Sud à la protection de leur agriculture. Ce qui suppose, en parallèle, de mettre fin aux exportations d'excédents préjudiciables aux petits agriculteurs de ces pays.

Agir ici, 104 rue Oberkampf, 75011-Paris. Tél. 01 56 98 24 40.

(Achévé le 21/10/2001)

ILS ONT DIT

Françafrique

« C'est M^e Szpiner, qui est membre de la cellule juridique du chef de l'État, qui [...] a passé [à Alfred Sirven, en 1996,] le message [suivant] de la part de Dominique de Villepin [secrétaire général de l'Élysée] : "Ce qu'il est préférable de faire, c'est de fuir et on vous protégera" ». (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, ex-PDG d'Elf, retranscription dans *Le Parisien* du 05/10/2001 d'une interview de la veille à la chaîne *Public Sénat*).

[Francis Szpiner a démenti cette accusation politiquement gravissime, qui n'a guère été commentée...]

« Je participais à un système opaque et performant, je ne regrette rien. Je revendique même ma part de la performance et de l'opacité ». (**Loïk LE FLOCH-PRIGENT**, in *Libération*, 03/10/2001)

« Mes amis africains, [... je les ai] rencontrés [...] lors de la... désignation d'Idriss Déby comme président de la République du Tchad. Il y avait une réunion de chefs d'État, je les ai tous rencontrés à ce moment-là ». (**Idem**, in *L'Autre Afrique*, 10/10/2001).

[Notons que les amis de Le Floch se résument pour l'essentiel aux chefs d'État, majoritairement autocrates. Il dit d'ailleurs de son ami Déby qu'il ne procède pas d'une élection, mais d'une « désignation »]

« L'Afrique, immense autant qu'immémoriale, ouvre aux convoitises de nos désirs un espace chamarré où chaque mot a plusieurs saveurs, chaque émotion plusieurs sources, chaque geste plusieurs sens. [...] L'Afrique, pour un Français, c'est l'altérité absolue, en même temps que la fraternité la plus élémentaire. C'est aussi une chance d'échapper au déclin qui nous menace. [...]

La francophonie est notre atout maître. [...] Soit nous décidons à croire enfin à l'Afrique avant que d'autres nous supplantent dans le cœur des autochtones. Ça implique une révision assez radicale de nos priorités diplomatiques et une récusation de ces trop fameux réseaux barbouzards et affairistes qui nous déshonorent. Il faut multiplier par plusieurs unités notre aide publique

aux pays africains, et en contrôler l'utilisation pour la rendre moins inefficace. [...] Il faut assujettir notre soutien financier à un strict respect des droits de l'homme au lieu de tolérer des satrapes qui pérennisent l'image d'une Afrique de sang, de larmes et de comptes en Suisse. Il faut initier, éventuellement avec nos partenaires européens, un vaste plan Marshall pour en finir avec la marginalisation d'un continent aux richesses illimitées ». (**Denis TILLINAC**, écrivain corrézien et chiraquien, in *La Montagne*, 24/06).

[Ce discours-programme du poisson pilote des nouveaux réseaux africains de Jacques Chirac (cf. Billets n° 95) nous avait échappé. Chirac n'est autre que le fils spirituel de Foccart, père des réseaux « qui nous déshonorent ». Le propos doit avoir « plusieurs saveurs », « plusieurs sens ». Est-il possible de considérer encore l'Afrique comme l'espace de « nos convoitises », « notre atout maître » en géopolitique, et de « rendre moins inefficace notre aide au développement », jusqu'ici asservie aux convoitises et à la géopolitique ? Peut-on rester chiraquien en répudiant les « satrapes » amis de Jacques Chirac, et les comptes en Suisse qui vont avec ? Denis Tillinac est allé mi-septembre porter la bonne parole élyséenne à Denis Sassou Nguesso et Idriss Déby, deux cas d'école, avant de passer chez le Mauritanien Ould Taya (Le Nouvel Afrique-Asie, 10/2001). Après la « fracture sociale » en 1995, de nouvelles incantations sur la « fracture africaine » ? Il faut le faire ! Mais Jacques Chirac adore ce genre de pari sur l'amnésie des électeurs.]

France-Algérie

« Je veux que la descendance des victimes sache que leur histoire est la nôtre ». (**Pierre DELANOË**, maire de Paris, inaugurant la plaque en hommage aux victimes algériennes des massacres du 17 octobre 1961. Cité par *Libération* du 18/10/2001).

[En menant jusqu'au bout, avec une grande dignité, cet âpre travail de mémoire, le maire de Paris a grandi. Dommage qu'il se soit retrouvé si seul, beaucoup à gauche ne voulant pas risquer de perdre la moindre voix franchouillarde.]

« Est-ce le moment de donner des arguments aux terroristes musulmans contre la France ? » (**Claude GOASGUEN**, député DL, le 24/09/2001 au Conseil de Paris, lors du vote de ladite plaque. Cité par *Libération* du 26/09/2001).

[Retour de flammes obscurantiste chez cet ancien "croisé" du mouvement fasciste Occident.]

Après 11 septembre

« [La riposte américaine s'apparente à une nouvelle] **guerre froide**. [Celle-ci] a duré plus ou moins cinquante ans. Cette campagne sera menée comme la guerre froide [...]. Nous emploierons tous les moyens militaires à notre disposition, ouverts et secrets ». (**Donald RUMSFELD**, Secrétaire américain à la Défense. Cité par *Le Monde* du 17/10/2001).

« La **Commission des communautés européennes**, dans une proposition de **décision-cadre** présentée le 19 septembre relative à la lutte **contre le terrorisme** [...], entend imposer aux États-membres une [...] définition du terrorisme [... s'inspirant] du *Terrorism Act* britannique. [...] L'objectif est de criminaliser tout le mouvement politique et social au cas où il userait de moyens de contestation, même légèrement violents. [...] Les grèves dans le secteur public pourraient [...] s'analyser en une infraction terroriste [... punissable de dix ans de prison. La même peine pourrait s'appliquer] aux paysans qui luttent contre l'expérimentation d'OGM. [...Et une] peine de cinq ans [...] est prévue pour "la capture illicite d'installations étatiques ou gouvernementales, de moyens de transports publics, d'infrastructures, de lieux publics ou de biens, ou les dommages qui leur sont causés". Les occupations étant une des formes les plus classiques de la contestation, tout le mouvement social est concerné. [...]

La définition du terrorisme est si large qu'elle porte en elle la généralisation de l'arbitraire à tous les citoyens. [...] L'histoire nous rappelle que dans les périodes difficiles, les guerres coloniales en France ou la lutte irlandaise au Royaume-Uni, les systèmes démocratiques cèdent à la tentation du totalitarisme. C'est manifestement ce cancer-là qui ronge la Commission des Communautés européennes ». (**Antoine COMTE**, avocat. Rebond in *Libération* du 17/10/2001).

« Il y a dix ans, dans l'affaire de la [narco-banque] BCCI (dont le réseau pourrait s'être reconstitué en partie autour de Ben Laden), les autorités américaines avaient elles-mêmes entravé l'enquête. [...] La CIA s'était franchement compromise avec cette dernière. Le détournement des milliards de dollars du FMI par la Banque de Russie, via la Bank of New York, s'est enlisé à son tour dans la mauvaise volonté de la justice américaine. [...] Le FMI était en fait une victime consentante. [...]

Ceux qui pointent les canons [...] sont [...] ceux qui ont organisé les marchés financiers si bienveillants envers l'argent du crime et du terrorisme, et ouvert les portes des paradis bancaires et fiscaux aux fraudeurs et aux trafiquants en les fermant aux juges. [...] Il y a une seule et immense économie crimino-légale où la meilleure garantie d'impunité et même de prospérité pour les criminels, les terroristes et autres trafiquants, est d'utiliser toutes les ressources que leur offre la société qu'on persiste à appeler "légale". [...] Ce qu'on nomme blanchiment n'est rien d'autre que le retournement de l'économie et de la finance globalisées contre elles-mêmes. [...] L'enfer, ce n'est pas les autres, c'est nous. [...]

La nouvelle guerre contre la criminalité financière se souciera peu d'éradiquer cette dernière [...]. On préférera superposer, à la violence chaotique de la dérégulation mondiale, la brutalité et l'injustice d'une répression sélective qui ne touchera ni aux paradis bancaires et fiscaux, ces pirates du droit international, ni à la rapacité aveugle des marchés financiers.

Nous aurons [...] la liberté pour les uns, la répression pour les autres. La posture libéro-répressive ne règle rien, car elle ne touche jamais à l'essentiel. [...] La mondialisation a pris le visage de la dérégulation, mais une autre mondialisation est possible : celle du droit, de la justice et de la sécurité ». (**Jean de MAILLARD**, magistrat, auteur d'*Un monde sans loi*, Stock, 1998. Rebond in *Libération* du 04/10/2001).

« Le président du Conseil italien multiplie les déclarations contre le terrorisme. Et dans le même temps, il fait voter des lois qui vont exactement en sens contraire [en paralysant l'entraide judiciaire italo-suisse]. Comment pourra-t-on dorénavant remonter les circuits financiers des terroristes en Italie, alors que les preuves seront frappées de nullité ? ». (**Bernard BERTOSSA**, procureur de Genève. Entretien à *France-Soir* du 05/10/2001).

[Silvio Berlusconi est juste un précurseur de l'économie crimino-légale, qui a séduit (provisoirement, espérons-le) ses compatriotes.]

« Le moment est venu de mettre les centres offshore hors-la-loi. Si ce résultat était obtenu, nous aurions fait plus de progrès en quelques semaines dans la lutte contre la criminalité financière qu'au cours des dix dernières années ». (**Daniel LEBÈGUE**, directeur général de la Caisse des dépôts. Cité par *Le Monde*, 29/09/2001).

« La Suisse et le Luxembourg n'acceptent de lever le secret bancaire que vis-à-vis des autorités judiciaires, par exemple dans le cas d'enquêtes sur le blanchiment. Le secret bancaire peut en revanche être opposé au président de banque que je suis. [...] Je peux ordonner une inspection de Paris dans n'importe quelle filiale du Crédit Lyonnais, sauf en Suisse ou au Luxembourg. C'est inacceptable. [...] Il faut faire en sorte que le secret bancaire ne puisse plus être opposable à l'intérieur d'un groupe ». (**Jean PEYRELEVADE**, président du Crédit Lyonnais. Entretien au *Monde* du 10/10/2001).

[C'était pourtant bien pratique. Cela permettait aux états-majors des grandes banques de justifier leur aveuglement.]

« Nous vivons un cauchemar [avec la faillite de la Swissair]. L'ultralibéralisme a vécu. L'économie a méprisé le politique ces dernières années. [...] Nous envisagions de déréglementer la poste, les chemins de fer, de privatiser les télécoms suisses et le secteur électrique. Il va falloir repenser à tout cela ». (**Christiane LANGENBERGER**, vice-présidente du Parti radical suisse. Interview à *Libération*, 05/10/2001).

[Le parti libéral était le chantre du libéralisme et le porte-parole de l'establishment helvétique. Un seul avion vous manque et le ciel ultralibéral est désenchanté. Un « cauchemar » finalement bénéfique.]

À FLEUR DE PRESSE

France-Algérie

Le Monde, *Le tabou du viol des femmes pendant la guerre d'Algérie commence à être levé*, 12/10/2001 (Florence BEAUGÉ) : « De toutes les exactions commises par l'armée française pendant la **guerre d'Algérie**, le **viol** est la plus cachée, la plus obstinément tue depuis quarante ans [...]. Il apparaît que, loin d'avoir constitué de simples "dépassements", les viols sur les femmes ont eu un caractère massif en Algérie entre 1954 et 1962. [...]

Tous les appelés interrogés le disent : "Tout dépendait du chef". [...] Dans une ambiance d'extrême racisme, [...] le type de guerre que menait l'armée française, confrontée avec une guérilla [...] l'obligeait à se disperser et à laisser une grande marge de manœuvre aux "petits chefs" [...].

"Dans mon commando, les viols étaient tout à fait courants. Avant les descentes dans les mechtas, l'officier nous disait : 'Violez, mais faites cela discrètement', raconte Benoît Rey, [...] infirmier dans le Nord constantinois à partir de septembre 1959. [...] Cela faisait partie de nos avantages et était considéré en quelque sorte comme un dû. On ne se posait aucune question morale [...]. D'abord, il s'agissait de femmes et, ensuite, de femmes arabes, alors vous imaginez..." Sur la centaine d'hommes de son commando, [...] une vingtaine profitait régulièrement des occasions offertes. [...]

"Les prisonniers qu'on torturait dans ma compagnie, c'étaient presque toujours des femmes" raconte de son côté l'ancien sergent Jean Vuillez, appelé en octobre 1960 dans le secteur de Constantine. Vous n'imaginez pas les traitements qui étaient réservés aux femmes. Trois adjudants les "interrogeaient" régulièrement dans leurs chambres. En mars 1961, j'en ai vu quatre agoniser dans une cave pendant huit jours, torturées quotidiennement à l'eau salée et à coups de pioche dans les seins [...].

Appelé en 1961 à la villa Sesini [...], Henri Pouillot révèle avoir assisté à une centaine de viols en l'espace de dix mois dans ce qui était le plus célèbre des centres d'interrogatoire et de torture de l'armée française à Alger. [...] Il y avait deux catégories de viols : "Ceux qui étaient destinés à faire parler, et les viols "de confort", de défoulement, les plus nombreux, qui avaient lieu en général dans les chambrées [...]. Il n'y avait aucun interdit". [...]

"Nous n'avions pas conscience que nous détruisions psychologiquement ces femmes pour la vie", résume [un autre]. [...] "Les femmes [...] étaient considérées] pire que des chiens... Outre le racisme ambiant, il y avait l'isolement, l'ennui à devenir fou, les beuveries et l'effet de groupe". Certains ne se sont jamais remis d'avoir commis ce qu'ils qualifient avec le recul de "sumum de l'horreur". La psychologue Marie-Odile Goudard en a écouté quatorze [...] : "Ils m'ont parlé des viols comme quelque chose de systématique dans les mechtas, et c'est souvent à l'occasion de telles scènes d'extrême violence que leur équilibre psychique a basculé". [...]

L'avocate [...] Gisèle Halimi révèle aujourd'hui que, neuf fois sur dix, les femmes qu'elle a interrogées avaient subi successivement tous les types de viols [...]. Saura-t-on un jour combien de viols ont eu lieu ? Combien de suicides ces drames ont provoqués ? »

[On hésite à relire et retranscrire pareilles horreurs, si longtemps occultées. L'indicible ressort peu à peu de cette guerre d'Algérie, modèle de la "pacification" du Cameroun, creuset des troupes néocoloniales, chargées d'établir et conserver l'ordre français. Nous croyions naïvement que, comme pour la torture, les viols n'étaient qu'occasionnels, qu'ils n'avaient pas en tout cas un caractère systématique. Il faut admettre qu'ils l'avaient, car l'État-major ne pouvait pas ne pas savoir : la conjonction d'une furie répressive et d'un racisme généralisé ont multiplié les crimes contre l'humanité. Comme en ex-Yougoslavie. On verra d'un autre œil les procès de La Haye.

Il faut continuer envers et contre tout le travail de mémoire. Bravo à la journaliste du Monde d'en avoir fait sa part.]

Après 11 septembre

Observatoire de l'Afrique centrale (www.obsac.com), *Les événements de New York et la suite du monde en Afrique centrale*, 19/09/2001 : « [Au **Congo-K**,] tous les acteurs [en armes] continuent à s'en tenir à leur plan de match respectif sans aucune considération pour les souffrances du peuple congolais. [...]

Il faut dénoncer la négligence, sinon le mépris et les manipulations incessantes des dirigeants congolais pour qui la politique est devenue un jeu de prébendes et de chaises musicales, sinon une partie d'échecs réservée aux seuls initiés. [...]

La mortalité excédentaire de la population à l'est [...] du Congo-K], chiffrée à plus de trois millions et demi de personnes, [...] est principalement le résultat de cette négligence criminelle des élites politiques congolaises, ougandaises, rwandaises, angolaises

et zimbabwéennes [...]. À un certain niveau, cette mortalité du quotidien est autrement plus horrible dans son anonymat effrayant que les frappes chirurgicales d'un nouveau genre lancées par les islamistes radicaux.

[... Avec] la tourmente militaro-économique annoncée, il est évident que l'Afrique centrale sera maintenant laissée à elle-même, au moins pour le court terme. Les uns et les autres tenteront évidemment de courtiser leurs parrains respectifs, mais il est plus que probable que ces derniers auront, au cours des semaines et des mois qui viennent, bien d'autres chats à fouetter. [...] Seuls les pays pétroliers prendront une importance stratégique accrue. Le Nigeria, l'Angola, sans oublier le Gabon, deviendront en effet plus importants que jamais pour l'Amérique en tant qu'éventuelles sources d'approvisionnement de rechange. [...]

La France trouvera peut-être son compte dans le retrait prévisible des États-Unis du processus de règlement du conflit congolais. Il est évident que Washington n'en a rien à cirer du dialogue intercongolais prévu pour la mi-octobre à Addis-Abeba. [...] L'Afrique centrale [...] laissée à elle-même, il s'agit peut-être là d'une occasion inespérée de mettre ses dirigeants devant leurs responsabilités. [...] Le temps des généreux petits cadeaux [occidentaux] [...] est terminé. Les acteurs qui s'entêteront à poursuivre leur présente stratégie seront condamnés à se retrouver sans ressources à très court terme, d'où le risque d'une intensification du pillage légal et illégal des ressources naturelles [au Congo-K] ».

[Nous n'avions pu citer cette analyse dans notre n° d'octobre. Elle n'a pas pris une ride. Animé par Pierre Bigras, l'Observatoire de l'Afrique centrale reste une mine.]

AFP, La bactérie du charbon figurait dans l'arsenal de l'armée d'apartheid, 12/10/2001 : « La bactérie du charbon figurait sur une incroyable liste de recherches chimiques et bactériologiques menées dans les laboratoires militaires de Roodeplaat (près de Pretoria), où le Dr Wouter Basson, surnommé "Docteur la Mort", actuellement en procès, dirigeait ce programme. [...]

Les enquêteurs de la TRC [Commission Vérité et Réconciliation] saisissent des listes de produits établies à Roodeplaat [...] : cigarettes ou chocolats contenant le bacille du charbon, lait au bacille botulique, bière au thalium (métal), whisky à la colchicine (alcaloïde toxique), chocolat au cyanure, venin de serpent mamba. [...]

Basson comparait depuis octobre 1999 pour 46 chefs d'accusation de meurtres, trafic de drogue et fraude [...]. Voyageant jusqu'à 10 fois par an en Amérique et en Europe [...], avec des fonds quasi illimités du régime d'apartheid [...], il était entré en contact [...] avec ce qu'il appelle "la mafia de l'armement chimique" : un groupe composé de Russes, d'Américains, de Nord-Coréens, qui se réunissaient régulièrement pour discuter des derniers développements militaro-chimiques. [...] Les gouvernements américain et britannique intervinrent, avant les élections multiraciales de 1994, pour que le programme chimique de l'Afrique du Sud ne tombe pas aux mains du Congrès national africain de Nelson Mandela »

[Fréquentes rencontres de spécialistes US (et Nord-Coréens !), nombreux voyages aux États-Unis : il est impossible que la CIA n'ait pas au moins "contrôlé" les travaux de l'éminent docteur. Dominique Lorentz nous a expliqué (Affaires atomiques, Les Arènes, 2001) que le régime d'apartheid était en fait le carrefour de la dissémination nucléaire sous pilotage américain, ce qui suppose un haut degré d'ingérence militaro-scientifique. Dans ce contexte, le laboratoire de Basson était probablement une sorte d'avant-garde sponsorisée, délocalisée. Mais la dissémination profuse des armes biologiques apparaît finalement aussi peu contrôlable que celle des OGM.]

Notes d'information du Réseau Voltaire, Les Forces spéciales clandestines. Une dissidence terroriste au cœur de l'appareil militaire atlantiste, 27/09/2001 : « Dans un éditorial publié fin 1999, *The Resister*, trimestriel de la Major General Edwin A. Walker Society, [...] l'auteur anonyme assignait comme prochain objectif aux Special Forces Underground de détruire le Pentagone. [...] La revue cimentait le "mouvement patriote" et de nombreuses milices d'extrême-droite. [...]

Un lecteur assidu : Timothy McVeigh [...] jugé et exécuté comme l'auteur principal de l'attentat d'Oklahoma City, qui tua 168 personnes en 1995. Pendant la guerre du Golfe, il [...] assura la sécurité rapprochée du général Norman Schwarzkopf. [...] Puis il fut sélectionné par le **stay behind** [service ultra-secret créé avec la guerre froide] au vu de son mental exceptionnel. Il suivit une formation à [l'école de commandos de] Fort Bragg, puis à Fort Benning, où il se lia d'amitié avec Terry Nichols [son futur complice dans l'attentat d'Oklahoma City]. Les deux hommes furent enrôlés dans une organisation secrète interne au stay behind : les Forces spéciales clandestines (Special Forces Underground [SFU]). [...]

[Vers 1995,] une série de crimes racistes [furent] commis par des GI's aux alentours de Fort Bragg. [...] Entendu par le Congrès, un témoin affirma que les crimes avaient été commis par des membres des Special Forces Underground qui jouissaient de protections haut placées. [...] En 1996, un rapport de l'armée demandé par Bill Clinton confirme que la revue trimestrielle des milices, *The Resister*, et le bulletin mensuel, *Periodic Intelligence Report*, permettant aux Special Forces Underground d'encadrer secrètement diverses milices d'extrême-droite sont imprimés à Fort Bragg. Il confirme aussi le goût prononcé des officiers de Fort Bragg pour décorer leurs locaux avec des drapeaux sudistes, des KKK [Ku Klux Klan] et des svastikas. [...]

[Des] commandos canadiens, formés à Fort Bragg, [ont été] accusés de crimes lorsqu'ils servaient sous mandat de l'ONU en Somalie. [...] La presse [américaine] a révélé que les problèmes "marginiaux" de Fort Bragg avaient également influencé des commandos allemands, anglais, australiens, français et ukrainiens venus se former sur place. [...]

En 1999, les Special Forces Underground ont créé une vitrine légale, la Major General Edwin A. Walker Society, qui est devenue l'éditrice des revues destinées aux milices.

[... Ce général est une] figure emblématique de l'extrême-droite militaire US. Né en 1909, il commanda le 1st Special Service Force [...] qui devait donner naissance aux Bécots verts. Animé par un anticommunisme obsessionnel, Walker considérait que [...] les USA auraient dû s'allier avec le Reich pour combattre l'URSS. [...] Nommé en Allemagne, [...] il dispensait un training anticommuniste et raciste à ses soldats. [...]

Walker devint le lobbyiste des milieux militaro-industriels les plus belliqueux. [...] Il finança l'OAS [...]. Il commanda au moins un attentat raté contre le général De Gaulle. [...] En 1963, peu après un ultime entretien entre le général Edwin Walker et Lee Harvey Oswald, Kennedy était assassiné et Oswald inculpé ».

[Ce n'est pas seulement pour les commandos français ou l'OAS que nous citons longuement cette note – dans la foulée de l'exceptionnelle synthèse du Réseau Voltaire sur les stay behind (cf. Billets n° 95). C'est aussi qu'apparaît un modus operandi analogue, aux USA et en France, dans la gestion barbouzarde d'un vivier de miliciens et mercenaires d'extrême-droite. Voir les affaires DPS et Courcelle (cf. Billets n° 92 à 94, et F.X. Verschave, *Noir silence*, Les arènes, 2000, p. 324-327).

Le Réseau Voltaire constate une série de coïncidences. Le Pentagone a été détruit, comme le souhaitait *The Resister* deux ans plus tôt. Le 11 septembre, il a fallu 29 minutes pour notifier à l'autorité militaire le détournement de l'avion parti s'écraser sur le Pentagone, au lieu des 2 minutes

réglementaires. Il n'y a même pas eu de notification pour le 4^e avion piraté, qui s'est écrasé à 10h03 près de Pittsburgh. À 10h05, le Secret Service, chargé de la protection de George W. Bush, reçoit un appel se réclamant des assaillants. Les interlocuteurs donnent les codes de transmission et d'authentification d'Air Force One (l'avion présidentiel) et de la Maison-Blanche – laissant supposer des complicités au plus haut niveau de l'appareil militaire US.

Après son procès, le SFU McVeigh voulut révéler les complicités dont il avait bénéficié. Mais les 4 000 pages de documents sur ce sujet furent soustraites par le FBI.

En 1963, le général Walker animait le comité 8F, d'une dizaine de personnes (dont Lyndon Johnson), qui militait pour une intensification de la guerre du Vietnam. Kennedy fut remplacé par Johnson après une rencontre Walker-Oswald, et la guerre du Vietnam s'intensifia.

Toutes ces coïncidences suggèrent quand même qu'il n'est jamais très sain de laisser des militaires à tendance putschiste, associés à des services très secrets (tel en France la DPS), organiser des milices d'extrême-droite. Pourtant, la commission parlementaire d'enquête sur le DPS, la milice de Jean-Marie Le Pen, a refusé de la dissoudre].

Mondialisation

La Tribune, Traquer l'argent noir... ou faire semblant, 03/10/2001 (Jean-François COVRAT) : « La traque de l'argent sale finançant le terrorisme ouvre au moins deux options. La première, déjà mise en œuvre, consiste à multiplier les limiers qu'on lance dans les circuits occultes de la finance offshore. La seconde option est beaucoup plus efficace. Elle consiste à déclarer hors-la-loi les centres offshore eux-mêmes, qui gangrènent depuis vingt ans le système financier international.

La première option n'est pas sans rapport [...] avec une expérience déjà vieille de douze ans : la traque de l'argent blanchi par les organisations criminelles qui se livrent au trafic illicite de la drogue. On en connaît les pitoyables résultats au regard des sommes en jeu. [...]

Les grandes puissances ne débattent encore que de la première option. [...] Mieux vaudrait cesser de faire semblant et passer à la seconde option.

Évidemment, celle-ci requiert un souci de transparence qui n'a jamais vraiment animé les gouvernements, et une détermination inébranlable. Trois obstacles devraient être surmontés. On ne peut cacher qu'il s'agit d'interdire les activités dont quelques États souverains, membres de l'Onu, font leur beurre. Mais le fait d'être membre de l'Onu n'empêche pas l'Irak d'être bombardé presque quotidiennement par les forces anglo-américaines. À l'inverse, les paradis fiscaux ne sont que des territoires sans souveraineté propre, que d'autres États protègent inconsidérément.

Le système offshore s'est étendu pour le plus grand profit d'entités économiques et financières, devenues d'autant plus puissantes que ce système a décuplé leurs forces. Nul doute qu'elles défendront leur bout de gras. Mais il appartient aux États de choisir d'exercer ou non leur souveraineté, de contrôler ou non un système devenu extraordinairement fragile, et de récupérer ou non les impôts qui leur sont dus. Il s'agit aussi de réunir les moyens techniques de faire respecter l'interdiction. À l'heure d'Échelon [le réseau mondial d'écoute anglo-saxon], qui peut croire que des transactions financières seraient inviolables ? »

[Décidément, ce journaliste a décidé d'être limpide (cf. Billets n° 96). Selon l'un des dirigeants de Proeuerojust (un organisme de coordination des magistrats européens), les États-Unis, s'ils le voulaient, pourraient « dans un délai très court, couler tous les paradis fiscaux en organisant leur blocus économique » (Le Canard enchaîné, 03/10/2001). Mais voilà, toutes les multinationales US y trouvent leur dopage corrupteur ou fraudeur...]

Présidentielles

Le Figaro, Affaires : un cycle s'achève, 11/10/2001 (Éric DECOUTY) : « Les étonnants résultats aux élections municipales d'anciennes vedettes des prétoires [...] étaient un signe. La fracassante annulation d'une partie de la procédure des HLM de Paris et le dessaisissement du juge Éric Halphen furent les suivants. Signes des errances du système judiciaire et peut-être aussi de l'incapacité de l'opinion à prendre la véritable mesure d'un des plus graves travers de la démocratie. [...]

La confusion de l'opinion [...] doit être lue aussi comme la faillite d'un certain journalisme d'investigation. [...] Les dix années passées n'ont que peu éclairé la face obscure de notre démocratie, contraignant seulement ses instigateurs à peaufiner des mécanismes financiers toujours plus complexes. [...] Le système [...] n'a été qu'effleuré par la justice. [...] Le refus de l'institution judiciaire, en phase à cet égard avec les politiques, de traiter la corruption de façon globale a été décisif. [...] L'émiettement des procédures a révélé l'inefficacité de notre système judiciaire. [...]

De nouvelles techniques de contournement, des réseaux complexes de financement occulte ont été élaborés. Les anciens moyens se sont perfectionnés, avec bien souvent le soutien technique d'avocats. [...] À l'heure où s'ouvre la campagne électorale, les candidats à l'élection présidentielle et leurs partis ont le devoir de placer ces questions au cœur du débat ».

[Il faudra les y pousser ! Cet article est d'une lucidité rare : un journaliste d'investigation admet que sa profession a sa part de responsabilité (avec la justice, la classe politique et... les électeurs) dans l'incapacité (ou le refus) de voir la corruption comme un système global, qui menace la démocratie. Éric Decouty, qui a longuement recueilli les confidences de Loïc Le Floch-Prigent, a sans doute achevé d'être édifié sur la question.]

LIRE

Jean-François Boyer, *La guerre perdue contre la drogue*, La Découverte, 2001, 346 p

Parue avant le 11 septembre, cette formidable enquête est devenue d'une actualité brûlante. Au fil d'une minutieuse exploration des organisations et des techniques mafieuses, qui en dessine presque un atlas mondial, l'auteur montre comment les plus hautes instances politiques et économiques de l'Occident y protègent la criminalité organisée. Leur tolérance complice pave ainsi la voie des stratèges d'une autre guerre de l'ombre, plus idéologique.

Fondée sur une multitude d'exemples, la démonstration peut se résumer en quatre points :

- les milliards de dollars dépensés dans la lutte contre la drogue servent presque uniquement à combattre les mafias productrices du Sud (ou revendeuses comme les mafias mexicaines), à casser leurs tentatives de capter la distribution aux États-Unis ou en Europe ;
- cette focalisation profite aux mafias distributrices des pays consommateurs, beaucoup moins bousculées ;
- dès lors, l'essentiel des 500 à 1000 milliards de dollars annuels du marché de la drogue profite au Nord, d'autant que les mafias productrices placent leur argent sale dans le système bancaire occidental ;

– la lutte contre le blanchiment s'arrête aux portes de ce système : les enquêtes policières s'enlisent, la justice devient étonnamment indulgente chaque fois que la révélation d'un narco-circuit pourrait mettre en cause une grande banque occidentale.

Pourtant, les banques US recyclent à elles seules la moitié de l'argent de la drogue – au moins 250 milliards de dollars, qui ne devraient pas passer inaperçus. Sauf que la passoire est quasi institutionnalisée... Avec leurs nombreuses succursales offshore, les banques européennes et françaises ne sont pas en reste.

L'Afrique pour sa part, maltraitée par les maîtres de l'économie formelle (moins propres qu'il n'en ont l'air), se taille progressivement des fiefs dans cette mondialisation mafieuse.

Robin Hahnel, *La panique aux commandes. Tout ce que vous devez savoir sur la mondialisation économique*, Agone, 2001, 172 p

Le livre très pédagogique de cet économiste américain hétérodoxe est un grand bol d'oxygène, et peut-être davantage. Illustrant les aberrations du modèle ultralibéral et de ses chantres (« l'équipe A »), il ne se contente pas de prôner le retour aux commandes des partisans keynésiens d'un libre échange mieux piloté (« l'équipe B », avec entre autres le récent Prix Nobel Joseph Stiglitz). Il démonte magistralement ce postulat de la « pensée unique » : en l'absence de distorsions (que doivent corriger les régulations), le libre-échange conduit à un optimum d'allocations des ressources.

Certes, l'échange est en principe un jeu à somme positive. Mais Hahnel démontre que le prix résultant du libre-échange aboutit à ce que l'essentiel du gain soit accaparé par ceux qui étaient déjà au départ les plus productifs. L'écart s'accroît ainsi avec les pays les moins productifs. Hahnel va plus loin : il montre qu'il est possible de calculer un prix de « juste-échange », avec un optimum globalement aussi favorable, mais où le gain profite majoritairement aux plus démunis. Autrement dit, il est possible d'être aussi efficace économiquement, mais beaucoup plus juste, si l'on oriente les progrès de productivité prioritairement vers les pays ou collectivités les moins productives... De quoi révolutionner l'économie politique !

Global Witness, *Taylor-made. The Pivotal Role of Liberia's Forests in Regional Conflict* (Signé Taylor. *Le rôle pivot des forêts du Liberia dans le conflit régional*), 09/2001, 34 p.

Point n'est besoin de rappeler aux lecteurs de *Billets* la signification et la portée du titre de ce rapport : Charles Taylor, aidé par la Libye et la Françafrique, est le précurseur d'une génération d'« entrepreneurs de guerre », nourrissant leurs milices terroristes sur les richesses des pays à conquérir et toutes sortes de trafics. Il s'est emparé du Liberia et de ses bois exotiques. Avec une « filiale », le RUF, il a conquis une partie de la Sierra Leone et de ses diamants, avant d'y être mis en échec. Contrarié par l'embargo sur les diamants, il se refait une santé financière avec la surexploitation des forêts libériennes.

C'est ce que documente très précisément ce rapport. L'ONG *Global Witness*, principale initiatrice des campagnes contre les « diamants du sang » (mais aussi contre l'usage mortifère du pétrole angolais), prône un embargo du bois libérien, avec une solide argumentation. La production locale est largement sous contrôle des amis mafieux de Taylor, notamment le boss présumé de la mafia ukrainienne, Leonid Mimin. Ce qui favorise le flux des armes ukrainiennes.

On ne s'étonnera pas qu'au Conseil de sécurité la France, avec la Chine, se soit opposée à cet embargo. Vieux alliés de Taylor, les importateurs français sont les principaux acquéreurs du bois libérien. On trouve dans le rapport des noms d'entreprises, des ports de débarquement, etc. De quoi guider quelques protestations civiques contre le « nerf de la guerre » (une guerre qui a ravagé et ravage toute une région) et les solidarités avec un criminel contre l'humanité.

Loïk Le Floch-Prigent, *Affaire Elf, affaire d'État*, Entretiens avec Éric Decouty, Le cherche midi, 2001, 255 p

Même si ce livre est un plaidoyer *pro domo*, même si nous sommes en total désaccord avec l'idéologie national-prédatrice que prône l'ex-PDG d'Elf, ses propos d'homme blessé par un traitement judiciaire inégalitaire (d'autres plus coupables demeurent protégés) sont une contribution importante à l'élucidation du « système Elf ». Donc de la Françafrique. Nous extrayons de son livre quelques-uns des passages les plus significatifs, avec ici ou là nos soulignements (en gras) ou nos commentaires (en italiques).

p. 22. « **Je suis responsable d'avoir fait fonctionner Elf de la même manière que mes prédécesseurs et mes successeurs** ».

« En avril 1995, [*mon successeur*] Philippe Jaffré et son adjointe, Geneviève Gomez, orientent les juges directement sur moi ».

p. 25. « Plusieurs ministres m'avaient demandé de **ne pas répondre à la convocation [de la juge Joly le 4 juillet 1996]** [...], Bernard Pons, le ministre des Sports et Jacques Toubon, le garde des Sceaux. Et même Jacques Chirac, **le président de la République** ». (*Lequel, comme de coutume, tente de faire obstruction à la justice.*)

p. 26. E. Decouty : « Lorsqu'en décembre 1995 vous avez été nommé PDG de la SNCF, « ni vous, ni le président de la République, ni les autres ministres n'ignoraient que l'enquête initiale des juges risquait de mettre à jour le système Elf. Et que par conséquent le danger était extrêmement grand pour nombre de personnes qui en avaient profité... ».

Loïk Le Floch-Prigent (LLFP) : « Bien sûr. [...] [*J'ai abordé le fond du dossier Elf avec le président de la République.*] mais aussi avec le Premier ministre Alain Juppé, Bernard Pons, Jacques Toubon, Nicolas Sarkozy [...] et plusieurs anciens ministres ou hauts magistrats comme Pierre Drai (premier président de la Cour de cassation) et Myriam Ezratty (premier président de la Cour d'appel) ». (*Un mélange détonant entre l'exécutif, le judiciaire et le pétrolier.*) « Jacques Chirac m'a répondu : "Ça n'ira pas jusqu'à la mairie de Paris...". Je dois avouer que sur le moment je n'ai pas compris à quoi il faisait allusion ».

p. 29. « En 1993, mon successeur à la tête d'Elf, **Philippe Jaffré**, [...] **arrive pour aider la candidature aux élections présidentielles d'Édouard Balladur**, et c'est même le directeur de la communication d'Elf qui deviendra son directeur de campagne. Au passage, il s'agit également de **couper un certain nombre de vivres à Jacques Chirac** ». (*Décidément boulimique.*)

« J'ai constaté que le juge [*Éva Joly*] avait un respect fondamental des corps constitués. Il a une sincère admiration pour les inspecteurs des finances, les ingénieurs des Mines, les X, etc. »

p. 30. Le procureur m'a dépeint en « arriviste et escroc à la petite semaine puisque je ne suis ni polytechnicien ni énarque ! ».

« Prenons l'exemple d'André Tarallo [*énarque*]. À un moment, le dossier Elf se focalise sur lui, sur sa maison à Bonifacio, sur les six cents millions qu'il aurait sur ses comptes. Il est convoqué par la justice mais ressort libre, et toute l'enquête sur ce volet s'arrête. [...] **M. Tarallo a-t-il rendu des services à l'État d'une telle importance qu'il est absolument impossible de le mettre en cause ? Certainement.** [...] Je n'ai pas le souvenir qu'on ait perquisitionné l'appartement de M. André Tarallo, ni sa maison de Bonifacio. Pourquoi cet acharnement m'est-il réservé ? ».

p. 93. **Le 4 avril 1997, Tarallo** est entendu par la juge Joly. « On envisage alors son incarcération, mais il **ressort libre à deux heures du matin**. Son état de santé, peut-être... Ou **le coup de fil qu'Éva Joly aurait reçu** juste après avoir évoqué cette sombre hypothèse. [...] Ce que l'on me reproche n'est rien à côté de ce qui a été découvert sur les comptes d'André Tarallo. On se demandera toujours si Mme Joly a été

appelée par un homme politique de très haut niveau, [...] forcément très important, [...] ou si elle a reçu des menaces. Que s'est-il passé ce soir-là ? Nous ne le saurons probablement jamais, et c'est dommage. Car si nous savions la véritable nature des protections dont a bénéficié ce jour-là André Tarallo, nous pourrions sans doute mieux comprendre certains aspects du dossier Elf ».

p. 93-94. S'agissant d'éventuelles menaces, « il y avait dans l'entourage d'André Tarallo des gens [...] cités dans d'autres dossiers judiciaires. [...] **Les frères Felciaggi] avaient l'habitude de venir le voir à son bureau de la tour Elf.** À l'évidence, les relations entre Tarallo et la Corse étaient complexes. À plusieurs reprises, j'ai voulu regarder **le dossier Elf en Corse.** Chaque fois [...], il me répondait : "Je vous le montrerai...". Je ne l'ai jamais vu ».

p. 31. « Concernant la Fiba, la banque d'Elf, je déclare à un moment de l'enquête [en 1996] : "Je disposais d'argent liquide, et l'argent venait de la Fiba". On aurait pu imaginer que le lendemain cette affirmation serait vérifiée auprès de la banque. Eh bien, non. Il n'y a eu une perquisition à la Fiba que quatre années plus tard et on a effectivement trouvé du liquide sans chercher [...] à savoir pourquoi ce liquide se trouvait là. Pour la justice, Le Floch-Prigent est un escroc, et la Fiba une entreprise modèle... ».

« **Chaque fois que la justice s'approche de la révélation de ce que je qualifierai de « système d'État », elle recule** et trouve un bouc émissaire ».

p. 32. « Lors du procès [de l'affaire Dumas], [...] les personnes qui avaient effectué les virements [de plusieurs dizaines de millions de FF] au bénéfice de Mme Christine Deviers-Joncour et de M. Gilbert Miara [...] n'avaient pas été interrogées. La société suisse chargée de réaliser ces virements, Rivunion, n'avait fait l'objet d'aucune investigation. [...] Tous les acteurs de cette affaire [...] le répétaient : "Ce dossier est lié à la vente des frégates de Thomson à Taiwan [...]" », sur laquelle l'enquête n'a été ouverte à Paris qu'en juin 2001.

p. 95. « **La brigade financière a eu un temps comme patron M. Pierre Martinez.** Et aujourd'hui, **M. Martinez occupe une fonction très importante dans le groupe Thomson.** [...] J'aimerais savoir quelles sont ses relations actuelles avec les hommes qu'il a dirigés. [...] Comment ne pourrais-je pas être profondément convaincu que la lenteur du système judiciaire à enquêter sur certains dossiers concernant Thomson [...] soit due à l'influence de Pierre Martinez ? ».

p. 34. Alfred Sirven ? « Je sais qu'il est en liaison avec la DGSE ».

p. 34-35. « Je sais, concernant les **opérations d'armement**, que **les commissions sont de l'ordre de 25 %** à hauteur du marché, contre 2,5 % dans le pétrole, [...] dix fois plus importantes ».

p. 35-36. Sur « la vente d'autres frégates, cette fois à l'Arabie saoudite, le fameux contrat "Sawari II", signé en 1994, en pleine cohabitation, [...] je sais ce que m'en ont dit les Saoudiens [...]. La rétrocommission qu'ils avaient dû verser leur avait paru faramineuse. On imagine dans la bouche d'un Saoudien ce que l'adjectif faramineux signifie. [...] Ils m'ont laissé entendre [que cela avait servi à financer une partie de la campagne de Balladur]. Mais [...] cela n'intéresse pas la justice ».

p. 42. Réélu en 1988, Mitterrand conseille à LLFP, dans l'attente de sa nomination à Elf : « Voyez des amis, voyez nos amis... ». Lesquels ? Bérégovoy, Lang, Attali, Fabius, Rousselet...

p. 43. « Le corps des Mines et le corps de l'Inspection des Finances ont essayé de m'éliminer [de la candidature à Elf]. [...] D'une certaine façon, [le Premier ministre] Michel Rocard était leur porte-parole ».

p. 44-45. « Mitterrand [...] n'ignorait rien du système des commissions. [...] Je lui pose la question : "Vous savez que ce système est incontrôlable ? Nous venons des commissions dont nous ne connaissons pas forcément la destination finale". "Oui..., me répond-il, avec un sourire qui a l'air de dire 'tu ne m'apprends rien'. [...] Faites fonctionner le système comme l'avait voulu le général de Gaulle" ».

p. 55. François Mitterrand à LLFP : « Elf a servi au financement politique du parti gaulliste. Elle a même été créée pour ça ».

p. 45. « Il y a plusieurs systèmes au sein d'Elf dont chacun sait qu'ils fonctionnent de façon autonome. Le système "Tarallo" avec l'Afrique, naturellement, mais également **le système "Sanofi", filiale [pharmaceutique] d'Elf, dont les dirigeants sont eux aussi très proches de Jacques Chirac et du RPR** ».

« Je suis conscient d'avoir toujours été utilisé par Mitterrand [...]. C'était un grand manipulateur ».

p. 46. LLFP cite en exemple le rachat par Elf de la maison du docteur Raillard, « un ami intime de François Mitterrand ». À son insu.

p. 47. « Je l'ai appris [...] de la bouche même de François Mitterrand. [...] La maison avait bel et bien été rachetée pour vingt millions de francs, et servait à des rencontres discrètes sous les bons offices payants du docteur qui occupait les lieux [...] [et] touchait aussi un salaire chez Elf ». « C'était une opération immobilière très mal ficelée, montée dans la précipitation par mes collaborateurs sur l'ordre induit de François Mitterrand ».

p. 48. Cette « maison a été revendue une bouchée de pain, à une relation de chasse à courre de Mme [Geneviève] Gomez ».

« Je conserve une profonde affection et admiration pour » François Mitterrand. (Il y a un certain masochisme à aimer les manipulateurs.)

p. 53. « Le problème du général de Gaulle était tout d'abord d'assurer l'indépendance énergétique de la France. Pour cela, il crée une grande société pétrolière qu'il confie au corps des Mines et à son plus éminent représentant, Pierre Guillaumat. **Les hommes qui vont diriger Elf** sont non seulement des ingénieurs, **des spécialistes des questions pétrolières ou nucléaires** mais également **des gaullistes fidèles** ».

p. 54. « De Gaulle veut une société complètement contrôlée par l'État, qui soit son bras séculier dans le pétrole, et pour affirmer sa politique africaine. **Elf n'est pas seulement une société pétrolière, c'est une diplomatie parallèle destinée à garder le contrôle sur un certain nombre d'États africains,** [...] un prolongement de l'État, afin que la politique africaine soit bien conforme aux intérêts du pays. Disons que le président d'Elf est à la fois président d'une société pétrolière et ministre de la Coopération ».

C'est pourquoi Elf « a **de tout temps financé les services secrets.** [...] Parallèlement à l'exploration et à l'exploitation du pétrole, **un certain nombre d'opérations opaques étaient organisées** afin de préserver une stabilité politique dans certains pays. [...] **Le système a été créé pour permettre cette opacité** ». « L'activité industrielle classique s'accompagne nécessairement de mécanismes qui permettent le **financement d'opérations "opaques"** ». (p. 55).

(Un « ministère de la Coopération » privilégiant l'opacité, le contrôle des ex-colonies et les intérêts de l'ex-colonisateur : le ton est donné. Du coup, « la stabilité politique » de certains pays se résume à la perpétuation de leur asservissement.)

p. 55. **Les commissions ? « Leur existence et leur montant sont connus des plus hauts représentants de l'État :** le président de la République, le secrétaire général de la présidence de la République, le ministre des Finances, mais aussi certains hauts fonctionnaires. Je ne conteste pas [...] que [...] ce système puisse conduire à toutes sortes de dérives ».

p. 55-56. « Elf dépensait chaque année plusieurs centaines de millions dans ce que l'on appelle **des opérations de "préreconnaissance",** qui **permettaient d'obtenir des permis de forage** dans des pays où la société n'était pas encore impliquée. Ces opérations étaient accompagnées de "préfinancements" aux États, par l'achat de leur pétrole futur avec de l'argent qui circulait sur des comptes *off-shore*. Mais **des commissions étaient également versées pour permettre à Elf de poursuivre ses exploitations** dans les pays où elle produisait déjà du pétrole. **L'ensemble de ces commissions versées aux officiels du pays via des intermédiaires était d'une certaine façon le prolongement de la politique étrangère de la France, notamment dans les pays africains,** et c'est la raison pour laquelle le président d'Elf en informait la présidence de la République ».

p. 56. Le montant de ces commissions « correspondait à 2,5 % de l'opération pétrolière. [...] Je faisais néanmoins prendre en charge la moitié du coût des commissions en les faisant déduire de nos impôts dans les pays où nous étions implantés. Ce que nous appelions le "cost-oil". Le système des commissions est un passage obligatoire. **L'ouverture d'un client ou d'un pays**, en termes jargonneux, **nécessite toujours des mesures d'accompagnement**, n'en déplaise à la morale. Je n'ai pas inventé le système. [...] **Favoriser l'obtention de marchés en m'appuyant sur la vanité et la vénalité des hommes ; profiter de leur faiblesse aussi** ».

(Elf prolonge ainsi une « politique étrangère » de la France » qui porte sur les Africains un regard profondément méprisant. À ne considérer que « la vanité et la vénalité des hommes », on risque un jour, en se regardant dans la glace, d'avoir une mauvaise surprise.)

p. 57. « Ces pays sont composés d'ethnies, et le chef de l'État est souvent loin de les contrôler toutes. [...] Vous devez négocier avec le pouvoir central sans négliger de rencontrer les chefs tribaux. [...] Il s'agit de respecter [...] l'équilibre souvent fragile qui existe entre un chef autodésigné ou élu et des opposants, des sous-chefs qui sont politiquement incontournables. Ce n'est pas parce que vous êtes le meilleur ami du chef de l'État en place que, tout est possible... Au Gabon, le président est à Libreville mais le terminal pétrolier à Port-Gentil, à plusieurs centaines de kilomètres. Au Cameroun, même chose pour Yaoundé et Douala ou au Congo, pour Brazzaville et Pointe-Noire. [...] **Il faut trouver le moyen que tout le monde soit content** ».

p. 58. « Les moyens sont naturellement financiers. Il existe deux possibilités : **le chef de l'État concerné** s'occupe lui-même de la répartition entre **les autres ethnies ou opposants**, ou bien une autre personne, [...] un homme localement d'une importance considérable : [...] *[les] barons locaux d'Elf [...] placés sous le contrôle d'André Tarallo* ».

« **Les commissions** ne sont jamais payées par Elf, elles **sont payées par une société de trésorerie qui est en Suisse [Rivunion], alimentée par des filiales étrangères**. [...] **L'opération est extérieure à la France**. [...] Les ordres sont transmis oralement. La première note qui induit l'ordre est très rapidement détruite ».

p. 58-59. Chez Elf, avaient connaissance des commissions « le directeur général des hydrocarbures : André Tarallo puis Frédéric Isoard ; le directeur d'Elf-Trading : Bernard de Combret ; le directeur financier : Philippe Hustache, et ses adjoints, Jack Sigolet, Jérôme Contamine et Claude Gosselin ».

p. 59. « **Tout le monde se doutait bien que le versement de commissions supposait celui de rétrocommissions** » en France.

p. 60. Tout cela, c'était la « fonction » d'André Tarallo.

« Les termes de **réalisme** et **pragmatisme** » pourraient qualifier ce système. « C'est un système disons "naturel" dans les affaires ». Quant aux fameux **abonnements au bénéfice des chefs d'État africains** évoqués par Tarallo – **de 1,40 à 4,20 francs par baril** –, ce sont « **des opérations qui existent depuis trente ans** et qui sont dans les dossiers de l'État ».

p. 62. « Dans chaque pays de l'Est, il existait une amicale directement liée au Parti communiste français, une sorte de bureau d'études par lequel une entreprise qui voulait s'implanter était obligée de passer. Cette officine nous a rendu des services. [...] Est-ce qu'il y avait un retour vers le Parti communiste ? [...] Ce système montrait son efficacité, et pour moi c'était l'essentiel ».

p. 63. « En augmentant les acquisitions, **j'ai augmenté les opérations et donc les intermédiaires**. Le montant des commissions est proportionnel au nombre d'opérations. [...] **Les risques [de financement occulte] sont multipliés par trois**. [...] **Et les appétits ont probablement été décuplés** ».

p. 66. « Même si, au titre de la compagnie, j'ai versé des commissions, je n'en connaissais pas les retours. **À quoi servaient** la plupart du temps **ces rétrocommissions ? À mettre sous influence celui qui les percevait**. Au cas où... [...] **Si tout le monde se sert du gâteau, plus personne ne peut plus rien dire** ».

p. 66-67. « **Laurence Soudet**, [...] la femme [...] du meilleur ami [de Mitterrand] et [...] pendant plus de vingt ans [...] sa] secrétaire particulière [...] a déclaré, dans l'émission *Envoyé spécial [du 31/05/2001]*, être personnellement **allée chercher des enveloppes chez Elf**, et ceci bien avant mon arrivée ! Elle a même ajouté qu'**au bout d'un certain temps, ce n'était plus des enveloppes mais une valise** ».

p. 67. « Qui pense encore que l'on grimpe la hiérarchie étatique jusqu'au plus haut sommet de l'échelle avec comme seules armes la probité, le courage, la vérité... sans que l'argent y prenne part ? **Nos démocraties sont en perpétuelle représentation**, et survivent à coups de déballages médiatiques et de grand-messes. L'accent est mis sur la communication. [...] **Nos concitoyens attendent des hommes politiques qu'ils soient brillants et élégants tout en faisant du social, [...] disponibles [...], débattant à la radio, à la télévision, dans les journaux... sans qu'ils dépensent un centime. Le citoyen "moral" assume sans ciller ces contradictions. On hait l'austérité pour soi-même, mais on l'applaudit chez les autres. Les édiles se complaisent dans ce rôle** ».

(LLFP n'a pas tort de suggérer que nous avons la démocratie que nous méritons. Comme les courses cyclistes. Si l'électeur est convaincu que le plus dopé représentera le mieux son pays... Mais qu'espérer à terme de politiques nationales et internationales fondées sur la tricherie ?.)

p. 73. En juin 1992, deux cadres d'Elf viennent alerter Le Floch : « Des gens d'Elf veulent porter au pouvoir, cette nuit, le chef d'état-major, le général Mokoko ». **Le patron d'Elf assure avoir fait arrêter le décollage d'un avion de la compagnie qui s'apprêtait à se rendre à Brazzaville avec une poignée de mercenaires à bord**. Le général Mokoko n'aurait lui-même pas été prévenu de « son » coup d'État.

p. 76. « Il y avait au sein de la société **trois grandes familles de réseaux : politique, renseignements et X-Mines** ».

« Lorsque je vous ai dit qu'Elf avait été créée pour être le bras séculier de l'État, on peut se demander si ce n'était pas tout simplement **le bras séculier du gaullisme. Autour d'Elf avait été tissée une relation étroite entre la France et l'Afrique**, et si on touchait à cette organisation historique, c'était **la rupture avec l'Afrique qui était en jeu**. [...] Les relations étaient également financières [...] : **de l'argent a circulé d'un côté comme de l'autre** ». *(Ce que l'on ne voulait pas rompre, c'est le cordon ombilical non coupé par De Gaulle, avec l'argent pour fluide amniotique.)*

p. 77. « Il s'agit d'un réseau RPR. **Le personnage central était [...] Jacques Foccart [...]. Ensuite, pour les Africains, il y avait deux grands frères : Jacques Chirac et Charles Pasqua**. [...] Le RPR [...] a organisé une répartition des tâches. L'initiative en revient à [...] **Pierre Messmer**, qui est le président de l'Association France-Afrique-Orient fondée par Charles Pasqua le 4 juillet 1988. C'est lui qui, d'une certaine façon, **a adoubi Charles Pasqua sur l'Afrique. Le département des Hauts-de-Seine**, où Charles Pasqua est élu conseiller général dès 1970 [et qu'il préside depuis 1973], **est un département-clé** [...]. Presque toutes les plus grandes entreprises françaises y ont leur siège, et notamment celles qui travaillent avec l'Afrique. [...] Charles Pasqua avait la possibilité de s'appuyer sur ces sociétés pour créer un partenariat avec certains États africains. C'est en tout cas ce qu'a décidé Pierre Messmer ».

p. 78. « Lorsque je parle à des Africains, il est clair pour eux que Pasqua a été désigné par Chirac. D'où leur extrême embarras actuel. [...] Le réseau RPR s'est scindé en deux mouvements : le RPR et le RPF. La vieille mécanique est grippée ».

« Jacques Foccart [...] avait créé ce système [...] **pour gérer la période postcoloniale de l'Afrique en permettant à la France de garder son influence et surtout sa position de grande puissance aux Nations unies et au Conseil de sécurité. Les chefs d'État devaient être des "amis"**. [...] Le réseau, c'est un maillage d'intérêts pour l'information puis pour la mise en place des politiques. On a parlé bien sûr de franc-maçonnerie, mais il y a aussi les clubs du type Rotary ou Lions, etc. L'essentiel était d'assurer une solidarité sans faille entre Africains et Français ».

Tarallo « était le patron du système Elf en Afrique, le filtre et le fil entre l'Afrique et la France. C'est un proche de Charles Pasqua mais également un intime de Jacques Chirac ».

p. 80. « **Le corps des Mines [...]** est un **réseau corporatiste en lutte permanente**, d'ailleurs, **avec le réseau africain**. En parallèle, il y avait les réseaux de renseignements liés à la DGSE, à la DST ou aux Renseignements généraux ».

p. 76. « On a retrouvé [...] **des gens d'Elf** dans des opérations de pure barbouzerie ou **dans des groupes aussi douteux que ceux de Bob Denard aux Comores** ».

p. 81. « J'ai le regret de constater qu'il ne reste plus que l'argent et le corporatisme pour entretenir les réseaux. L'ancien système avait au moins un objectif : l'influence de la France dans le monde ».

(Il était difficile de s'enthousiasmer durablement dans la promotion d'une France corruptrice, cynique et méprisante.)

p. 87-88. « Tarallo est l'homme-clé du dispositif. [...] Il maîtrise dans le détail tous les rouages et en particulier les contacts avec les pays africains ». En arrivant chez Elf, LLFP promeut Tarallo directeur général des hydrocarbures, numéro 2 du groupe.

p. 90. « Tous les cadres du parti gaulliste [...] m'ont félicité de sa promotion. [...] Le RPR a compris à ce moment-là que je n'avais pas été nommé pour conduire une politique de rupture mais que je jouais plutôt l'apaisement et la continuité ».

p.90-91. « Un homme prend de plus en plus d'importance dans la maison, [...] Frédéric Isoard. Directeur de l'exploration-production, il entretient de bonnes relations avec Tarallo. [...] Isoard est nommé directeur général des hydrocarbures [...] dont Tarallo [...] devient une sorte de parrain. [...] Il reste [...] président d'Elf-Trading, [...] d'Elf-Gabon, et] demeure incontournable dans la maison ».

p. 92. « Les relations Tarallo-Pasqua étaient au moins aussi importantes » que les relations Sirven-Pasqua.

p. 103. « **La Fiba était une banque postcoloniale. [...] Tous les rapports que la société [Elf] entretenait avec l'Afrique passaient par elle. Elle était dirigée par Jack Sigolet, proche parmi les proches d'André Tarallo** et adjoint de Philippe Hustache à la direction des finances d'Elf. L'autre personnage-clé de la Fiba était **Pierre Houdray**, formé par le banquier Jean-Marc Vernes et rompu aux dossiers difficiles ». La Fiba était associée dans ses actions « avec la filiale de trésorerie d'Elf en Suisse, **Rivunion**. Cette filiale, sous la responsabilité du directeur financier Philippe Hustache et de ses adjoints Jack Sigolet et Jérôme Contamine, gère des sommes considérables issues des filiales étrangères du groupe ».

p. 104. La perquisition du 7 mars 2000 au siège de la Fiba n'a pas été suivie « d'investigations complémentaires. En fait, un accord avait été passé : les juges ne poursuivaient pas leur enquête si la banque fermait. [...] La décision a été prise de fermer la banque. Pas vu, pas pris, pas de vague ».

« **Si comme les juges, vous ne regardez pas la Fiba, vous n'ouvrez pas réellement le dossier Elf : le dossier historique qui commence bien avant moi et se poursuit naturellement après. L'absence d'enquête sérieuse de la part des juges a servi l'intérêt de nombre de dirigeants d'Elf et probablement de l'ensemble de la classe politique** ».

p. 105. « Rivunion, en Suisse, [...] elle non plus, n'a fait l'objet d'aucune investigation ».

« **La Fiba et Rivunion** ont mis sur pied une quarantaine de sociétés *off-shore*. Une enquête judiciaire sérieuse aurait probablement permis [...] d'identifier ceux qui les avaient ouvertes et fermées, ainsi que leurs bénéficiaires. [...] [La Fiba et Rivunion] traitaient des dossiers allant de cinquante [...] à trois cents millions de dollars. Mais surtout elles s'occupaient des **dossiers de préfinancements**. Par exemple, [pour] un chef d'État africain [...] en peine de] payer ses fonctionnaires [...] ou d'] assurer certains investissements ».

p. 106. « **Elf avait tout intérêt à prêter l'argent** dont le chef d'État africain avait besoin. Il s'agissait donc de trouver le moyen d'**habiller la dette**. C'était le fameux préfinancement. [...] Il n'y avait aucun risque dans la mesure où l'argent serait remboursé par la production de pétrole tirée du sous-sol du pays et commandée par Elf-Trading. [...] Une ou plusieurs sociétés *off-shore* étaient créées. La Fiba ou Rivunion débloquait les fonds et ceux-ci, **via les off-shore**, arrivaient chez l'emprunteur. **La Banque mondiale et le FMI n'y voyaient que du feu. Elf avait injecté de l'argent mais récupérait du pétrole et ce système s'est révélé très rémunérateur pour la société** ».

« **L'argent injecté allait[-il] intégralement aux pays en question ? La réponse est non ! Le système fonctionnait avec une multitude d'intermédiaires** qui étaient rémunérés à chacune de leurs interventions. Sur une opération de cent quatre-vingt millions de dollars, 1 % de commission représente une somme assez conséquente. Les principaux [intermédiaires] étaient les **avocats** qui s'occupaient des montages juridiques des *off-shore* [...] en Suisse ou en Allemagne. Il y avait également les **fiduciaires** [gestionnaires de sociétés-écrans], très liés aux avocats. Ces gens étaient très bien payés. Il était tout aussi évident que **des personnalités locales** prenaient de l'argent au passage. [...] Derrière ces *off-shore*, il y avait forcément **des personnalités d'affaires, politiques...** qui **bénéficiaient de cet argent...** ».

(Un vol de vautours sur la pétro-dette africaine, après que le lion Elf ait pris sa part. LLFP vient conforter notre nouveau Dossier noir, L'envers de la dette. Voir la fin de ce n°.)

p. 107. « Il n'y a pas d'évaporation. L'argent va bien quelque part, et cet argent est tout à fait palpable pour ses bénéficiaires ». (!)

« Je crains qu'il ne soit trop tard [pour mettre au jour les opérations occultes réalisées autour de la Fiba]. **Le démontage du système et notamment des sociétés off-shore s'est, paraît-il, accéléré ces derniers mois...** Ce sont messieurs Bruno Weymuller, nouveau directeur financier, Bernard de Combret, directeur d'Elf-Trading, Yves-Louis Darricarrière, directeur financier des hydrocarbures, et Didier Chanoine, directeur du commerce international, qui s'en sont chargés ».

p. 108. Questionné sur le rôle de la Fiba dans les fournitures d'armes, LLFP se contente de dénoncer les livraisons au président Pascal Lissouba, l'adversaire de son ami Denis Sassou Nguesso. Pas un mot sur les armes qu'Elf a préfinancées à ce général, dictateur puis putschiste. La conclusion en est d'autant plus valable : « **Des milliers de Congolais sont morts et les survivants doivent payer les armes qui ont tué les leurs**. Là encore, moi, j'ai envie de savoir ce qui s'est passé, et, surtout, **je souhaite que l'on délivre au plus tôt les Congolais de cette dette honteuse** ». *(Si vraiment Le Floch a « envie de savoir », l'ami Sassou, avec lequel il joue au tennis, pourrait aisément satisfaire l'essentiel de sa curiosité. Entre deux balles.)*

p. 116. La filiale suisse « Elf Aquitaine International (EAI) avait été créée pour que les "mercenaires" du pétrole, majoritairement des ingénieurs de terrain très spécialisés, puissent bénéficier d'une fiscalité et d'une retraite avantageuses ».

(Autrement dit, la compagnie porte-étendard de la France organisait l'évasion fiscale et sociale de ses cadres les mieux payés.)

p. 117-119. Les quelque 400 **emplois fictifs** payés par EAI ? « Je ne dirais pas qu'il s'agit d'emplois fictifs, plutôt des emplois de la République. [...] Il se passait la même chose dans toutes les sociétés que j'ai dirigées : Rhône-Poulenc, Gaz de France. [...] Elf n'était pas le paradis de [...] tels emplois] par rapport à des sociétés comme la Compagnie générale des eaux (la CGE aujourd'hui rebaptisée Vivendi) ou la Lyonnaise des eaux (rebaptisée Suez). [...] La République fonctionne ainsi. Pour moi, c'est un mal nécessaire. [...] **Je suis d'ailleurs persuadé que rien n'a changé** ».

p. 129. Jacques Chirac est intervenu auprès de LLFP en faveur de son ami l'industriel de la confection Maurice Bidermann, « lors d'un déjeuner à trois » chez ce dernier.

p. 133-134. LLFP confirme l'article de Nicolas Beau sur la panaméenne Ladel (*Quand Elf égarait la justice*, in *Le Canard enchaîné* du 12/09/2001, cf. *Billets* n° 96). Selon un rapport de mission de Didier Chanoine, « Ladel a servi de support, non seulement pour trois opérations Bidermann mais également pour une opération Gabon et onze opérations Congo ». « Dans ce contexte, le problème pourrait bien être de cantonner toute investigation aux seules opérations Bidermann ». Didier Chanoine précise dans une autre note : « Les comptes de Ladel sont toujours susceptibles d'examen dans le cadre d'une demande d'entraide judiciaire présentée par la justice française », apparemment non sollicitée par les juges Joly, Vichnievsky et Van Ruymbeke.

p. 138. « Peut-être est-ce à l'insu de son plein gré que Dominique Strauss-Kahn a eu une secrétaire rémunérée par Elf... ». Lui, en tout cas, a obtenu un non-lieu sur ce dossier.

p. 140. « Sanofi a créé une usine en Corrèze [...] sans] justification, tout simplement parce que Jacques Chirac [...] l'a demandé ».

p. 142. « **Le RPR se sentait chez Elf comme à la maison !** Et il était notoire que la compagnie aidait la mairie de Paris ».

p. 142-143. « À Pau, [...] Elf [...] soutenait [...] **François Bayrou** ». LLFP est intervenu pour que le maire socialiste André Labarrère soit enfin « traité correctement ». « J'ai fait pareil à Nantes. [...] Le maire de Nantes est **Jean-Marc Ayrault** ».

p. 143. « **Elf soutenait la vie politique ordinaire, régionale, pour des montants variables. [...] L'unité de compte était de dix millions de francs.** [...] Nous étions loin derrière des sociétés comme la Lyonnaise des eaux ou la Compagnie générale des eaux ».

« À chaque poste que j'ai occupé, j'ai participé d'une manière ou d'une autre à la grande fête de SOS Racisme. J'ai également toujours soutenu Amnesty International ».

p. 156. LLFP s'entretient du projet de reprise de la raffinerie de Leuna, en ex-Allemagne de l'Est, « avec Mitterrand et ses collaborateurs directs, Hubert Védrine et Anne Lauvergeon. Mais aussi avec Élisabeth Guigou, alors ministre des affaires européennes ».

p. 158. « Lorsque je parle de lobbying à François Mitterrand, cela veut dire que je vais devoir verser des bakchichs ou des pots-de-vin. [...] Cela va de soi ». **Védrine, Lauvergeon et Guigou** sont également informés que des pots-de-vin doivent être versés. « Tous avaient parfaitement connaissance du système [Elf] » (p. 159).

p. 159. « Où est le problème ? [...] Deux cent cinquante-six millions de francs représentaient une somme marginale. D'autant qu'ils n'étaient pas tirés des caisses d'Elf, mais pris sur les milliards de subventions accordés par l'Allemagne ».

p. 165. Sur les 96 millions versés à Pierre Lethier, ancien n° 2 de la DGSE, « la seule question qui vaille est la suivante : cet argent était-il pour Lethier ou pour la DGSE ? **Chacun sait depuis toujours que les services secrets étaient financés par l'impôt et par Elf** ».

p. 188. **Où sont passés les 300 millions de francs de plus-value réalisés par l'Irako-Britannique Nadhmi Auchi, premier actionnaire de Paribas, dans le rachat par Elf de la société hispano-koweïtienne Ertoil ?** « Tout le monde sait qu'il y a des liens forts, et de longue date, entre les Irakiens expatriés et le RPR. [...] Chirac connaît Saddam Hussein ; lequel connaît Auchi. [...] »

Le [nom du] **Corrézien Patrick Maugein [...] est indissociable de celui de Chirac**, comme Jospin avec Moatti. **Ami et partenaire autrefois de Marc Rich**, le plus grand trader de pétrole des dernières années, **il s'est beaucoup intéressé au pétrole, à l'Irak et à l'Afrique. Il est aujourd'hui à la tête d'une société pétrolière anglaise, la Soco.** (Cf. Billets n° 89, 93,95).

« Le sujet d'investigation est le suivant : **il existe des liens à éclaircir entre les Irakiens de l'extérieur – et de l'intérieur – et le RPR.** [...] **Si la justice voulait vraiment enquêter sur les fonds qu'aurait distribués Auchi, elle tomberait peut-être sur le RPR que présidait Jacques Chirac** ».

p. 189. « Les cinquante-six millions [versés dans cette affaire à Daniel de Busturia, l'homme d'Elf en Espagne] étaient destinés à l'arrosage politique des proches du gouvernement de Felipe Gonzalez, mais également des proches du roi d'Espagne ».

p. 201. « Combien de cadres d'Elf avaient des comptes en Suisse ? Beaucoup. La Suisse était un peu la seconde patrie pour nombre de gens de la maison ».

p. 211-212. La fondation Elf ? « Ma femme n'avait aucun pouvoir. L'homme qui dirigeait vraiment la fondation était le docteur Sebbag. [...] Un détournement de fonds] était impossible. Toutes les dépenses étaient contrôlées par les financiers du groupe ».

(Ces mêmes financiers dont LLFP n'a cessé de nous démontrer qu'ils étaient des génies du détournement !)

p. 220-221. Alfred Sirven « ne cachait nullement ses amitiés au RPR pas plus que celles qui le liaient à la famille d'Ornano. Mais [...] il [...] avait également des relations fortes avec des communistes ».

p. 222. LLFP minimise le rôle de Sirven à Elf : « Sirven n'a jamais été le numéro deux, ni mon bras droit [...]. C'est de l'affabulation ». Mais la suite du chapitre ne cesse de montrer l'influence extraordinaire du personnage.

LLFP l'avait recruté pour « travailler en parallèle [rivalité] avec André Tarallo... dont il est devenu l'ami. La vie est bizarre ».

p. 226. « Sirven connaît tout le monde, et ceux qui ne le connaissaient pas, voulaient le rencontrer. Il n'y avait pas un cocktail où on ne parlait pas de lui. Il n'existait pas un homme politique de premier ou de second plan qui n'ait été dans son carnet d'adresses, ou n'ait souhaité y être ».

p. 227. « **L'entourage du président de la République [a conseillé à Sirven de s'enfuir en 1997].** Pour moi cela ne fait pas l'ombre d'un doute ». (Une accusation grave, sans grand écho médiatique.)

p. 228. « Des sommes énormes ont transité sur les comptes de Sirven [qui « n'avait aucune délégation de signature » (p. 224)]. [...] Pourquoi de l'argent est-il passé de Sirven pour aller chez Tarallo ? Quel accord existait entre les deux hommes ? ».

p. 229. « Le président [de Sarofij], Jean-François Dehecq, entretient les meilleures relations avec Jacques Chirac, mais aussi avec **Michel Rocard**. [...] Philippe Hustache, le directeur financier, [...] se vante d'être un ami personnel d'Alain Lamassoure. [...] Raphaël Hadas-Lebel, ancien conseiller de **Raymond Barre**, [...] distribue les enveloppes en liquide. **L'ensemble de la classe politique sait qu'il est possible d'aller chercher de l'argent chez Elf.** [...] »

Alfred Sirven arrive [...] à la tour Elf. Chacun des collaborateurs déjà en place connaît une ou deux chapelles politiques. Sirven, lui, les connaît toutes. [...] **A-t-il voulu ordonner les chapelles ? Ou les chapelles lui ont-elles donné les clefs de la crypte ?** ».

p. 238. « Charles Pasqua mais également tout le RPR prenaient les avions d'Elf. [...] Seul **Alain Madelin** a reconnu qu'il avait pris des avions d'Elf. Cela représentait une somme dérisoire pour la société, et c'était dans la nature des choses ».

p. 240. « **L'ensemble de la classe politique a été financée de façon irrégulière par Elf, mais aussi par de très nombreuses autres sociétés et dans des proportions sans doute plus importantes** ».

p. 241-242. « À ma connaissance, Lionel Jospin n'a jamais pris un avion d'Elf. Mais [...] il n'ignorait rien du système de financement du Parti socialiste ».

p. 243. « **Elf [...] a] été pour moi [...] le plus beau fleuron de l'industrie pétrolière française. Puisse ce livre d'entretiens lui rendre hommage** ». (Remplaçons par exemple dans ce livre « France » par « Etats-Unis », « De Gaulle » par « Eisenhower », « Africains » par « Français ». Au bout de ces confessions d'un ex-PDG américain, le Français Le Floch ne serait-il pas révolté par un tel « hommage » ?)

Pascal Krop, *Silence, on tue. Crimes et mensonges à l'Élysée*, Flammarion, 2001, 272 p

Le journaliste, spécialiste des services secrets, revisite quelques-unes de ses enquêtes les plus connues : Papamadiit, *Rainbow Warrior*, affaire Luchaire, assassinat de Dulcie September, la France au Rwanda...

Pascal Krop avoue une longue fréquentation de François de Grossouvre, l'un des plus anciens soutiens de Mitterrand et son premier interface avec les Services. (On apprend au passage que cet "homme de l'ombre" a aussi rendu « des services amicaux aussi bien à Gilles Perrault qu'à Pierre Péan » lors de la publication de « livres courageux et "difficiles" » (p. 46)).

Mars 1994. Peu avant son "suicide" à l'Élysée, Grossouvre confiait à propos de son illustre complice : « *Il n'a que du mépris à la bouche. L'argent, la mort, il n'y a plus que cela qui l'intéresse* » (p. 32). Certes, le Président était très malade. Mais c'est lui qui avait voulu affronter un second mandat dans cet état morbide. Il portera ainsi à la quintessence ce qu'il considérait comme la première des vertus d'un chef de l'État : « *L'indifférence* ». Indifférence, en particulier, au génocide rwandais – effet d'une politique africaine crapoteuse et cynique.

Lui fait écho le plaidoyer neutraliste du "Monsieur Afrique" d'alors, Bruno Delaye : « *Dès lors que l'on s'efforce de suivre une politique de juste milieu, celle-ci est forcément en butte à la critique* » (p. 151). Quel juste milieu en plein génocide ?

Un pourvoyeur d'Auschwitz, René Bousquet, finança en 1965 et 1974 les campagnes présidentielles de Mitterrand. Lequel, secrétaire d'État en 1949, tenta de faire passer une loi qui eût amnistié Bousquet.

Il nous est confirmé que l'affaire des missiles Mistral (1988), achetés en principe par le Congo de Sassou Nguesso mais plus probablement par le régime d'apartheid sud-africain, manqua d'entraîner la démission de Mitterrand. Celui-ci n'étant guère porté à pareille extrémité, il faut croire que tout n'a pas encore été révélé sur ce scandale, où fut mis en cause son fils Jean-Christophe. Il y a peut-être autre chose que les 50 millions de francs de commissions (cent fois moins que pour la vente des frégates à Taiwan).

Sous l'affaire Luchoire s'activait un "Cartel européen des poudres et explosifs". Son comportement durant la longue guerre Irak-Iran nous édifie un peu plus sur les marchands de canons.

Enfin, quelques pages sur l'assassinat de Dulcie September, la représentante à Paris du parti ANC de Mandela, nous rappellent qu'il reste beaucoup à découvrir des responsabilités françaises dans ce crime.

Le Dossier noir n° 16 d'Agir ici et Survie est sous presse

François-Xavier Verschave

L'envers de la dette

Criminalité économique et politique au Congo-Brazza et en Angola

Agone, 2001, 224 p., 50 F franco à Survie

Nouvel éditeur, nouvelle maquette, format de poche : les *Dossiers noirs* font peau neuve. Quant au fond aussi : le dernier né scrute de manière inédite la dette paradoxale de pays riches en matières premières très prisées, comme le pétrole et les diamants.

En examinant la croissance vertigineuse de la dette du Congo-B et de l'Angola, *L'envers de la dette* éclaire les dessous sordides de ce paradoxe. Il montre qu'un certain nombre de « fauteurs de dette », nommément désignés, participent à un « groupe criminel organisé », au sens où le définit la future Convention de l'ONU contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme.

Associés par de multiples liens, un ensemble d'acteurs (compagnies pétrolières, traders et intermédiaires, grandes banques, trafiquants d'armes, sociétés de mercenaires, dictateurs néocoloniaux et leurs entourages, décideurs politiques occidentaux...) mènent de concert une série de pratiques dont le but et les effets criminels ne peuvent leur échapper :

– aux peuples détenteurs du pétrole et des diamants, ils volent la quasi totalité de ces richesses ;

– ils ajoutent à ce vol une dette surréaliste, de l'argent dont ces peuples n'ont jamais vu la couleur (sauf la paie irrégulière de quelques fonctionnaires) ;

– ils les soumettent, durablement ou épisodiquement, à la torture d'atroces guerres civiles, dont ils arment presque toutes les factions, avec le concours de trafiquants et mercenaires contrôlés par les services secrets occidentaux (ou russes).

Ainsi, les propriétaires légitimes des richesses volées n'héritent que de la dette et de la guerre. Ce scénario est répété depuis trop longtemps (plusieurs décennies parfois) pour que l'on puisse faire croire aux effets non désirés d'une politique bienveillante. Au plus haut niveau, les principaux acteurs évoqués dans *L'envers de la dette* ont une perception parfaitement cynique de la situation.

En même temps, ils plaident la légalité, ou plutôt la non-illégalité, de chacun des actes qui composent cette extorsion globale, cette manipulation cruelle. Normal : ils sont les promoteurs et principaux utilisateurs d'un « monde sans loi », les paradis fiscaux. Mais la non illégalité de chaque acte ne préjuge pas plus de la légitimité de l'ensemble que l'innocuité individuelle des constituants d'une mitrailleuse n'empêche celle-ci d'être une machine à tuer.

L'envers de la dette pénètre dans les rouages de cette machinerie. Au Congo et en Angola, ce *Dossier noir* montre le rôle déterminant de TotalFinaElf à toutes les étapes du grossissement de la dette, ses liens avec les trafiquants d'armes, sa connivence avec des intermédiaires aussi riches que douteux et d'officines blanchisseuses de la criminalité financière. Ce *Dossier* montre aussi que trois des plus grandes banques françaises – BNP-Paribas, la Société générale et le Crédit agricole – sont profondément impliquées dans des montages sophistiqués qui amplifient la prédation, font mousser la dette comme œufs en neige, voire arment les auteurs de crimes contre l'humanité.

Le principe de ces interventions bancaires est simple : avancer de l'argent à des « représentants du peuple » qui ne le défendent plus, tant ils sont corrompus, et du coup réaliser une cascade de bénéfices sur la vente du pétrole ou des diamants. Parmi ces montages financiers, certains n'ont d'autre but que de détourner l'argent des prêts ; d'autres jonglent avec les instruments de la dette, multipliant les « commissions » au bénéfice d'intermédiaires et décideurs économiques et politiques, africains et français. Dans tous les cas, l'enrichissement personnel des intervenants concurrence les profits ou les besoins des groupes qu'ils représentent (majors pétrolières, sociétés de courtage, banques, clans, partis politiques et leurs campagnes électorales, services secrets, etc.). Avec des connexions mafieuses. Et un but partagé : escamoter la richesse du pays producteur – non seulement sa richesse présente, mais aussi celle des dix années à venir, par le jeu notamment des prêts gagés sur recettes futures.

Il est encore difficile de poursuivre pénalement les responsables de ce genre de racket, même si émergent progressivement les supports juridiques d'une justice pénale internationale. Cependant, les faits relatés dans *L'envers de la dette* suggèrent plusieurs moyens d'actionner la justice civile. Les contribuables des pays endettés pourraient demander aux tribunaux français l'annulation des contrats de prêt où sont intervenues des personnes physiques ou morales françaises, pour tromperie ou cause illicite ; ils seraient fondés de surcroît à réclamer des dommages et intérêts. Avec de telles actions en justice, on finira par accréditer l'inversion de la charge de la dette...

Il faut aussi, dès à présent, mettre en cause politiquement la participation d'un certain nombre d'acteurs français à cette criminalité internationale organisée : TotalFinaElf bien sûr, mais aussi de grandes banques. Sous le regard absent de leur autorité de tutelle, le Trésor. Avec la bienveillance complice du pouvoir exécutif. Une interpellation à laquelle concourra prochainement *Survie*.